



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 8 janvier 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Jim Miron, John Kinnear et Michel Pratte et madame la conseillère Denise Bergeron

Absence motivée : Monsieur le conseiller André D'Aragon

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général et M^e Etienne Bergevin Byette, greffier/avocat conseil

2013-01-001

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JANVIER 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de janvier 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 30 et s'est terminée à 19 h 33.

2013-01-002

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2012 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2012

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 décembre 2012 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2012, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-01-003

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2012 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2012

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2012 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-01-004

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de décembre 2012 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2013-01).

2013-01-005

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LES MOIS DE
NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2012

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour les mois de novembre et décembre 2012 conformément au Règlement numéro 716.

2013-01-006

SUJET : ENGAGEMENT DE LA VILLE DE PINCOURT AUPRÈS DU
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS POUR LE
RESPECT DES EXIGENCES DE REJETS DE L'USINE DE
TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt s'engage, suivant les travaux de mises à niveau de l'usine de traitement des eaux usées qui seront entrepris suivant l'émission d'un certificat d'autorisation par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), à respecter les exigences de rejet, telles qu'indiqués au tableau transmis par le MDDEFP et reproduit dans la lettre de la Ville du 21 décembre 2012.

2013-01-007

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ -
INSTALLATION DES ANALYSEURS DE TRAFIC PORTABLES

Considérant la résolution 2012-03-073 autorisant l'achat d'analyseurs de trafic portables auprès d'Electromega Ltée, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
Et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'entériner une dépense de 3 346,45 \$ net de ristourne auprès de divers fournisseurs conformes pour l'installation des analyseurs de trafic portables.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 22-210-40-089.

2013-01-008

SUJET : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE POUR L'UTILISATION DU SITE DE NEIGES USÉES DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente avec la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pour l'utilisation du site de neiges usées de la Ville de Pincourt.

2013-01-009

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de décembre 2012 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-01-010

SUJET : APPROBATION DU NOUVEL ORDRE DU JOUR DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2006-01-033

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De remplacer la résolution numéro 2006-01-033 par ce qui suit :

Qu'à compter de la séance ordinaire du 12 février 2013, l'ordre du jour des séances ordinaires du conseil municipal sera le suivant :

1. Procès-verbaux des séances antérieures;
2. Direction générale;
 - 2.1. Direction générale;
 - 2.2. Sécurité civile et mesures d'urgence;
3. Services administratifs et financiers;
4. Service des travaux publics et de la gestion des eaux;
 - 4.1. Division travaux publics;
 - 4.2. Division traitement des eaux usées;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

5. Loisirs et Services communautaires;
6. Service d'urgence et de sécurité publique;
7. Aménagement du territoire;
8. Greffe;
9. Ressources humaines;
10. Affaires nouvelles;
11. Période de questions;
12. Levée ou ajournement de la séance.

2013-01-011

SUJET : PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER AU RÈGLEMENT NUMÉRO 829 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ACQUISITION ET L'IMPLANTATION DE JEUX D'EAU POUR LE PARC OLYMPIQUE ET UN EMPRUNT DE 325 000 \$ À CETTE FIN

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 829 ait lieu le 22 janvier 2013, ou à toute autre date déterminée par le greffier.

2013-01-012

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT 833 – RÈGLEMENT RELATIF À LA FORMATION DE COMITÉS DE SÉLECTION EN MATIÈRE D'ADJUDICATION DE CONTRATS PUBLICS

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 833, d'adopter le Règlement numéro 833 – *Règlement relatif à la formation de comités de sélection en matière d'adjudication de contrats publics.*

2013-01-013

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Michel Pratte annonce qu'un règlement relatif à l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-01-014

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2013-101 - « ACHAT D'UN VÉHICULE DE TYPE MULE KIOTI »

Considérant l'approbation du projet spécial INC-2013-101, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un véhicule de type mule Kioti pour un montant maximal de 23 900 \$, net de ristourne.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix paiements annuels égaux de 2 390 \$ à compter de l'exercice financier 2014.

2013-01-015

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – JANVIER 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif suivant :

A) SERVICES D'ENSEIGNE INSTAL-PRO INC.

Pour le projet AT-2012-02, la somme de 49 255,58 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif no 1 pour la fourniture et l'installation d'un tableau indicateur.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-40-049.

PÉRIODE DE QUESTIONS

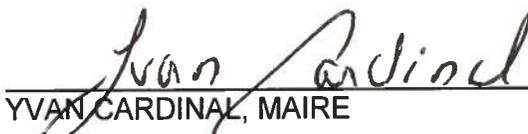
La période de questions a débuté à 20 h 05 et s'est terminée à 20 h 15.

2013-01-016

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 8 janvier 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 15, de lever la séance du 8 janvier 2013.



YVAN CARDINAL, MAIRE



M^F ETIENNE BERGEVIN-BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 12 février 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Jim Miron, John Kinnear et madame la conseillère Denise Bergeron

Absence motivée : Monsieur le conseiller Michel Pratte et Monsieur le conseiller André D'Aragon

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général et M^e Etienne Bergevin Byette, greffier/avocat conseil

2013-02-017

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de février 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2013-02-018

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2013

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-02-019

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-02-020

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

En conformité avec l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, monsieur Stéphane Boyer divulgue la nature de son intérêt pécuniaire et quitte la salle, s'abstenant ainsi de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de janvier 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2013-02).

2013-02-021

SUJET : EMBAUCHE DE MADAME SHIRLEY CHASLES À TITRE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Considérant la nomination de madame Danielle Carbonneau à titre de Greffière adjointe;

Considérant les recommandations du directeur général et du directeur des Ressources humaines en commission administrative le 4 février 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à l'embauche permanente de madame Shirley Chasles à titre d'adjointe administrative à la Direction générale de la Ville de Pincourt.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de travail entre la Ville de Pincourt et madame Shirley Chasles.

2013-02-022

SUJET: GARE UNIQUE SUR L'ÎLE PERROT – ÉTUDE DE RELOCALISATION ET CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ PAR L'AMT – DEMANDES ET ATTENTES DES VILLES DE L'ÎLE PERROT MEMBRES DU CIT LA PRESQU'ÎLE

Considérant la présentation du 17 septembre 2012 aux villes de l'île Perrot;

Considérant la correspondance du 20 décembre 2012 aux villes de l'île Perrot;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant la résolution no 2012-11-322 adopté le 13 novembre 2012 par la Ville de Pincourt;
Considérant le Schéma d'Aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges quant au positionnement de la gare sur le territoire de l'Île Perrot;

Considérant que le développement du projet de la gare se doit d'être dans une perspective de développement durable;

Considérant que le développement d'une telle infrastructure doit se faire en favorisant une plus grande utilisation du transport en commun en offrant des conditions optimales aux usagers, tant en accessibilité, en temps réel de voyage et en sécurité d'utilisation;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de tous les intervenants au dossier de considérer toutes les avenues possibles pour réaliser ce projet en tenant compte des attentes et des besoins de la communauté de l'Île Perrot, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De retirer la résolution no 2012-11-322 adoptée le 13 novembre 2012 par la Ville de Pincourt et que la présente résolution remplace cette précédente résolution.

D'exprimer la volonté de la Ville de Pincourt que l'étude à être effectuée par l'AMT porte sur le concept d'aménagement d'une gare intermodale unique sur le territoire de l'Île Perrot et que celle-ci soit située dans l'axe du boulevard Don Quichotte.

Qu'un comité de travail incluant les représentants de l'AMT et du MTQ, des quatre municipalités de l'Île Perrot et du CIT de la Presqu'île soit formé dans les plus brefs délais.

Que la Ville de Pincourt nomme comme représentant à ce comité son directeur général, monsieur Michel Perrier.

Que copie de cette résolution soit transmise à monsieur Yvon Marcoux, député du comté de Vaudreuil, à monsieur Vincent Morency, Directeur principal d'études - Planification et Innovations, à la Direction Territoriale de l'Ouest-de-la-Montérégie du ministère des Transports, aux villes de l'Île Perrot, au CIT La Presqu'île et à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2013-02-023

SUJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICE D'ENTRETIEN DES LOGICIELS ET PROGICIELS POUR L'ANNÉE 2013 AUPRÈS DE ACCEO

**PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le renouvellement du contrat de service d'entretien des logiciels et progiciels pour l'année 2013 auprès de ACCEO pour un montant 34 310,42 \$ toutes taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-02-024

SUJET : OCTROI D'UN MANDAT À DEMARCOM POUR UNE ANALYSE DU
POTENTIEL COMMERCIAL DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant l'approbation de la commission administrative du 4 février 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un mandat à Demarcom pour une analyse du potentiel commercial de la Ville de Pincourt pour un montant ne dépassant pas 7 000 \$ taxes en sus.

2013-02-025

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de janvier 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-02-026

SUJET: APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 587 600 \$ DU SURPLUS NON
RÉSERVÉ ET AFFECTATION AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE
L'EXERCICE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'appropriation d'un montant de 587 600 \$ du surplus accumulé non réservé et de l'affecter aux activités financières de l'exercice 2013.

2013-02-027

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE
ROULEMENT – CAISSON D'ÉTANCHÉITÉ – PROJET TP-2013-01

Considérant l'approbation du projet TP-2013-01, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un caisson d'étanchéité pour assurer la sécurité des employés lors des travaux d'excavation et le creusage de tranchées, auprès de fournisseurs reconnus, pour un montant de 10 998 \$ ou moins, net de ristourne.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-036.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-02-028

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ASPIRATEUR DE FEUILLES – PROJET TP-2013-02

Considérant l'approbation du projet TP-2013-02, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un aspirateur de feuilles, auprès de fournisseurs reconnus, pour un montant de 8 248 \$ ou moins, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-086.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-02-029

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – MONTE-CHARGE POUR CAMIONNETTE – PROJET TP-2013-03

Considérant l'approbation du projet TP-2013-03, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un monte-charge pour camionnette, auprès de fournisseurs reconnus, pour un montant de 4 949 \$ ou moins, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-035.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-02-030

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – REMORQUE AVEC BENNE BASCULANTE – PROJET TP-2013-04

Considérant l'approbation du projet TP-2013-04, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser l'achat d'une remorque avec benne basculante, auprès de fournisseurs reconnus, pour un montant de 10 998 \$ ou moins, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-034.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-02-031

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – CASIERS DE RANGEMENT – PROJET TP-2013-05

Considérant l'approbation du projet TP-2013-05, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la fabrication et l'achat de casiers pour le rangement d'accessoires de jeux de soccer, auprès de fournisseurs reconnus, pour un montant de 9 018 \$ ou moins, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-089.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-02-032

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – MOBILIER URBAIN – PROJET TP-2013-06

Considérant l'approbation du projet TP-2013-06, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de mobilier urbain, auprès de fournisseurs reconnus, pour un montant de 23 000 \$ ou moins, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-047.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-02-033

SUJET: AIDE FINANCIÈRE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE CORRIDORS SCOLAIRES MULTIFONCTIONS (référence 18548-1)

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que le Conseil approuve les dépenses effectuées durant l'exercice financier 2012-2013 pour les travaux sur le réseau de corridors scolaires multifonctions pour un montant subventionné de 25 000 \$, sur un maximum accordé de 62 500 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – amélioration du corridor scolaire multifonctions – et ce, pour les corridors scolaires suivants :

- rue Renaissance vers l'École secondaire du Chêne-Bleu;
- entre la rue des Bruants et la rue des Merles;
- parallèle à la rue Bellevue, entre la 9^e avenue et l'avenue Mgr-Langlois, incluant le passage vers place des Ormes;
- parallèle à la rue Lussier, entre le boulevard Olympique et la rue Bellevue, incluant le passage vers la 17^e avenue.

2013-02-034

SUJET: AIDE FINANCIÈRE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE CORRIDORS SCOLAIRES MULTIFONCTIONS (référence 17117-2)

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Conseil approuve les dépenses effectuées durant l'exercice financier 2012-2013 pour les travaux sur le réseau de corridors scolaires multifonctions pour un montant subventionné de 25 000 \$, sur un maximum accordé de 62 500 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – amélioration du corridor scolaire multifonctions – et ce, pour les corridors scolaires suivants :

- rue Bellevue à place Loiselle;
- place Loiselle à boulevard Cardinal-Léger;
- boulevard Cardinal-Léger à rue Edgewater;
- rue Edgewater à rue Maple;
- rue Maple à rue Bayview;
- place Willowtree à rue Cherrystone;
- boulevard de l'Île à rue Monfort;
- boulevard Pincourt à rue du Rocher.

2013-02-035

SUJET: AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'INSPECTION ET L'ANALYSE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE AVEC CAMÉRA À TÉLÉOBJECTIF, DES VANNES DE CONDUITES PRINCIPALES DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET POUR LA RECHERCHE DE FUITES D'EAU SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux à aller en appel d'offres public pour les années 2013, 2014 et 2015 pour l'inspection et l'analyse du réseau d'égout sanitaire avec caméra à téléobjectif, des vannes de conduites principales du réseau d'aqueduc et pour la recherche de fuites d'eau sur le réseau d'aqueduc.

2013-02-036

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL SCL-2013-01 POUR L'ACHAT DE DEUX GRADINS POUR LE TERRAIN SPORTIF DU CHÊNE-BLEU

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial SCL-2013-01 pour l'achat de deux (2) gradins pour le terrain sportif du Chêne-Bleu.

2013-02-037

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL SCL-2013-02 POUR L'ACHAT DE DEUX CUISINIÈRES POUR L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial SCL-2013-02 pour l'achat de deux (2) cuisinières pour l'Omni-Centre.

2013-02-038

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL SCL-2013-03 POUR LA MISE À NIVEAU DU LIGNAGE DU GYMNASSE DE L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial SCL-2013-03 pour la mise à niveau du lignage du gymnase de l'Omni-Centre.

2013-02-039

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL SCL-2013-04 POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'APPAREILS DE COMMUNICATION ET DE SONORISATION POUR L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial SCL-2013-04 pour l'achat et l'installation d'appareils de communication et de sonorisation pour l'Omni-Centre.

2013-02-040

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL SCL-2013-05 POUR L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE À LA BIBLIOTHÈQUE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que la Commission scolaire des Trois-Lacs a effectué un appel d'offres dans le cadre du projet d'éclairage de la bibliothèque;

Considérant l'entente de paiement entre la Commission scolaire des Trois-Lacs et la Ville de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial SCL-2013-05 pour l'amélioration du système d'éclairage à la bibliothèque pour un montant de dépassant pas 23 913 \$ net de ristourne.

2013-02-041

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DES LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE STRUCTURES DE JEUX D'EAU AU PARC OLYMPIQUE

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à aller en appel d'offres public pour l'achat de structures de jeux d'eau au parc Olympique.

2013-02-042

SUJET : ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant la volonté de la Ville de Pincourt d'entreprendre une démarche globale en développement social répondant aux attentes de l'ensemble de la communauté;

Considérant l'importante participation citoyenne dans cette démarche où 268 citoyens se sont mobilisés pour participer à l'une ou l'ensemble des différentes étapes de la démarche;

Considérant l'implication de nombreux partenaires du milieu et leur contribution qui a conduit à une bonification du résultat final;

Considérant que la démarche a conduit à l'élaboration d'une politique de développement social;

Considérant la recommandation unanime des membres du Comité de pilotage municipal présents lors de la rencontre régulière du 31 janvier 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la version du 31 janvier 2013 de la Politique de développement social de la Ville de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De remercier tous les membres du Comité de pilotage municipal, les citoyens de Pincourt et tous les partenaires du milieu qui ont pris part à cette démarche mobilisatrice.

2013-02-043

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2013-102 « ACHAT D'HABITS DE SAUVETAGE NAUTIQUE ET DE COMBAT INCENDIE

Considérant l'adoption du projet spécial INC-2013-102 dans le cadre du programme triennal des dépenses en immobilisation 2013-2014-2015, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'habits de sauvetage nautique et de combat incendie auprès de fournisseurs conformes pour un montant maximal de 12 647 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-088.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 529,40 \$ à compter de l'exercice financier 2014.

2013-02-044

SUJET: AUTORISATION D'ACHAT AUPRÈS D'EXCELLENCE DODGE CHRYSLER VAUDREUIL D'UN VÉHICULE GRAND CARAVAN 2013

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 4 février 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat auprès de « Excellence Dodge Chrysler Vaudreuil » d'un véhicule Grand Caravan 2013 pour un montant maximum de 21 617, 76 \$, taxes en sus, financé par le concessionnaire par le biais de la compagnie de financement Ally et remboursé en 48 mensualités égales.

Que la dépense pour l'année 2013 soit imputée au poste budgétaire 02-210-00-513.

2013-02-045

SUJET: PAIEMENT MENSUEL – FÉVRIER 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif #1 suivant :



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

A) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet AT-2012-04, la somme de 5 748,75 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif #1 pour les services professionnels de génie pour le projet de Jeux d'eau au Parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043 et financée par le surplus réservé.

2013-02-046

SUJET: APPROBATION DES PROJETS N^{OS} ING-148723 ET 1576488 ING-158601 – VIDEOTRON S.E.N.C.

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation des projets n^{OS} ING-148723 et 1576488 ING-158601 soumis par Vidéotron S.E.N.C. concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-02-047

SUJET: APPROBATION DU PROJET N^O G85582 – BELL CANADA

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n^O G85582 soumis par Bell Canada concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-02-048

SUJET: NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ POUR GÉRER LES DIFFÉRENTES DEMANDES D'AUTORISATION LIÉES À LA DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. DANS LE CADRE DU PROGRAMME « CLIMAT MUNICIPALITÉS »

Considérant que le GIEC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat) de l'ONU estime que les pays industrialisés doivent réduire radicalement leurs émissions de GES (gaz à effet de serre) afin de stabiliser les concentrations atmosphériques mondiales;

Considérant que les changements climatiques, dont les conséquences néfastes sont de plus en plus omniprésentes, sont attribuables à l'augmentation importante de nos émissions de GES et que ces changements climatiques vont exercer une pression sur les infrastructures municipales, notamment;

Considérant que 50 % des émissions de GES sont sous le contrôle ou l'influence des municipalités;

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le cadre de son plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, s'est donné des cibles de réduction des émissions des GES pour le Québec de 6 % sous les niveaux d'émissions de 1990;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que dans le cadre du récent sommet de Copenhague le gouvernement a haussé sa cible de réduction à 20 % pour 2020;

Considérant l'existence du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs qui subventionne à 90 % les municipalités pour qu'elles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'un plan d'action pour les réduire;

Considérant que les municipalités n'ont que 10 % de la subvention à octroyer, que le temps du personnel affecté au projet est remboursable à même ce montant et que la seule dépense de la Ville est le temps que le personnel aura à consacrer au projet;

Considérant qu'Enviro-accès, organisme à but non lucratif, compte une équipe d'ingénieurs chimistes chevronnés qui ont déjà réalisé de tels projets pour des entreprises et pour des municipalités;

Considérant qu'Enviro-accès propose son expertise pour permettre à la Ville de Pincourt de se doter d'un inventaire de ses émissions de GES et d'élaborer un plan d'action pour les réduire, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la Ville de Pincourt s'engage à réaliser un inventaire de ses émissions de GES ainsi qu'un plan d'action conforme aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

Que la firme Enviro-accès inc., organisme à but non lucratif, soit mandatée pour la préparation de l'inventaire de GES et l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction.

Que monsieur Martin Rochon, Coordonnateur planification des travaux, soit délégué pour gérer les différentes demandes d'autorisation liées à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

2013-02-049

**SUJET: P.I.I.A. – AFFICHAGE - LE FAUBOURG DE L'ÎLE – 101, BOULEVARD
CARDINAL-LÉGER**

**PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter, selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) pour le centre commercial Le Faubourg de l'Île tel que déposé, conditionnellement au respect des dispositions applicables à l'affichage dans le règlement de zonage numéro 780.

2013-02-050

**SUJET : MANDAT À LA FIRME GÉNIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POUR
EFFECTUER UNE CARACTÉRISATION ET UNE ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE 1 – SECTEUR POINTE-AUX-
RENARDS**



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme Génivar Société en commandite pour procéder à une caractérisation environnementale sur les lots 1 724 438, 1 724 437, 1 724 436, 1 724 432, 1 724 433 et 1 724 434 et une évaluation environnementale pour des inventaires fauniques et floristiques d'appoint dans le secteur Pointe-aux-Renards.

D'autoriser le paiement des frais relatifs au montant de 18 200 \$, taxes en sus, à même le poste budgétaire 02-610-00-411 financé par le « surplus non réservé ».

2013-02-051

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JANVIER 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- Aucune

Commission des services aux citoyens :

- 15 janvier 2013

Commission de sécurité publique :

- 14 janvier 2013

Commission technique:

- 21 janvier 2013

Comité consultatif d'urbanisme :

- Aucun

2013-02-052

SUJET : APPUI AU LIVRE BLANC MUNICIPAL « L'AVENIR A UN LIEU »

Considérant que le 23 novembre 2012, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a procédé au lancement du Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu »;

Considérant que le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » est le fruit d'une très vaste consultation qui a été amorcée il y a près de deux ans et que ce chantier sur l'avenir des municipalités est un projet inclusif et collectif qui s'est inspiré d'abord d'une consultation citoyenne, puis du rapport d'un Comité de sages et d'avis de nombreux experts parmi lesquels des universitaires, juristes et fiscalistes;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que ce chantier s'est concrétisé par les travaux des élus et élus municipaux et représentants des municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec;

Considérant que le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » porte sur l'avenir des municipalités et en propose une vision renouvelée en définissant la municipalité comme un lieu qui place la personne et la famille au centre de ses préoccupations, son développement reposant sur les valeurs du développement durable et de l'éthique et sa gestion favorisant la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité ;

Considérant que le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » propose un nouveau partenariat Québec-municipalités basé sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gouvernance favorisant le renforcement de la démocratie locale ainsi qu'une réforme fiscale et financière permettant un meilleur contrôle des dépenses et une diversification des sources de revenus, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'appuyer le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » de l'UMQ qui propose des changements profonds dont deux propositions maîtresses, soit une Charte des municipalités du Québec pour rapprocher les décisions du citoyen et une réforme fiscale et financière qui sort les municipalités de la dynamique actuelle ainsi que sept engagements du milieu municipal regroupés en 31 recommandations.

2013-02-053

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 497-3 – RÈGLEMENT AUTORISANT
LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE
PERMETTANT LA CONSTITUTION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL
DE TRANSPORT DE LA PRESQU'ÎLE**

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant à nouveau l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de Transport de la Presqu'Île sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-02-054

**SUJET: RAPPORT DU JOUR DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO
829**

**PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt par le greffier de la Ville du rapport du jour de consultation concernant le Règlement numéro 829 - Règlement décrétant l'acquisition et l'implantation de jeux d'eau pour la parc Olympique et un emprunt de 325 000 \$ à cette fin.

2013-02-055

**SUJET: ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-9**



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant l'adoption du premier projet de règlement numéro 780-9 en séance ordinaire le 11 décembre 2012, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'assemblée publique de consultation se tienne le 12 mars 2013 à 19 h, dans la salle du conseil, ou à toute autre date déterminée par le greffier.

2013-02-056

SUJET: APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION POUR L'ANALYSE DES SOUMISSIONS POUR L'ACHAT DE JEUX D'EAU AU PARC OLYMPIQUE

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la grille de pondération pour l'analyse des soumissions pour l'achat de jeux d'eau au parc Olympique.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h 24 et s'est terminée à 20 h 55.

2013-02-057

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 12 février 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 55, de lever la séance du 12 février 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de consultation, tenue le **12 mars 2013**, à 19 h, dans la salle du conseil de la Ville, sur le premier projet de Règlement numéro 780-9 intitulé :

Projet de règlement numéro 780-9 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à ajouter deux usages spécifiquement exclus dans la zone C3-07.

PRÉSENCES

Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Me Etienne Bergevin Byette, greffier/avocat conseil, et Monsieur Michel Perrier, directeur général

Le premier projet de Règlement numéro 780-9 a été approuvé le 11 décembre 2012 par la résolution numéro 2012-12-373. L'avis public de consultation publique à cet effet a été donné le 28 février 2013 et publié le 2 mars 2013.

Le 12 mars 2013, à 19 h, une assemblée publique présidée par monsieur le Maire Yvan Cardinal a lieu dans la salle du conseil conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

7 personnes sont présentes dans la salle.

Après avoir expliqué le projet de règlement, entendu les personnes qui désirent s'exprimer, identifié les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation et expliqué la nature et les modalités d'exercice du droit de demander que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, la consultation publique est terminée et monsieur le Maire clôt l'assemblée à 19 h 06.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 12 mars 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron

Absence motivée : Monsieur le conseiller John Kinneer,

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général et M^e Etienne Bergevin Byette, greffier/avocat conseil

2013-03-058

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE MARS 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de mars 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 30 et s'est terminée à 19 h 33.

2013-03-059

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-03-060

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-061

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de février 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-03)

2013-03-062

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
DÉCEMBRE 2012

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2012 conformément au Règlement numéro 716.

2013-03-063

SUJET : OCTROI D'UN MANDAT À CONSORTIUM GENIVAR/AXOR POUR LA
RÉALISATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES POUR LES
SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRES DANS LE
CADRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'USINE DE
TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un mandat à Consortium Genivar/Axor pour la réalisation des documents d'appel d'offres pour les services professionnels de laboratoires dans le cadre des travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées pour un montant de 9 198 \$ taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 22-400-10-036.

2013-03-064

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALLER EN APPEL
D'OFFRES PAR INVITATION POUR LES SERVICES
PROFESSIONNELS DE LABORATOIRES DANS LE CADRE DES
TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'USINE DE TRAITEMENT DES
EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général à aller en appel d'offres par invitation pour les services professionnels de laboratoires dans le cadre des travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-065

SUJET : APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la grille de pondération pour les services professionnels de laboratoires dans le cadre des travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées.

2013-03-066

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – SERVICE DE LIGNE VERTE – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL ET PRÊT DE PERSONNEL

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet de Ligne Verte – Service d'accompagnement professionnel et prêt de personnel auprès de Solutions alternatives environnement au montant de 11 152,60 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 02-135-00-410.

2013-03-067

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de février 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-03-068

SUJET : APPROBATION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2013 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le budget de l'exercice financier 2013 de l'Office municipal d'habitation de Pincourt.

D'accepter la contribution municipale au déficit de l'OMH, cette quote-part étant déjà incluse dans la quote-part de la Ville de Pincourt à la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-069

SUJET : COMPTES À RECEVOIR – FACTURES DIVERSES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Considérant qu'il y a lieu de radier certaines factures diverses;

Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2011 et qu'elles demeureront dans nos listes extra-comptables, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la radiation de factures diverses selon la liste déposée pour un montant de 10 964,31 \$ à même la provision pour créances douteuses.

2013-03-070

SUJET : ANNULATION DES SOLDES DE RÉSERVE AFFECTÉS À DIVERS PROJETS POUR L'ANNÉE 2008

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les soldes de réserve affectés aux divers projets ci-après énumérés :

ANNÉE 2008		
NO.	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
1.	Banque d'heures informatiques	469,26 \$
2.	Détection de branchements illégaux	2 751,47 \$
3.	Réparation d'une benne	161,81 \$
4.	Entretien usine d'épuration	4 782,95 \$
5.	Travaux Pont Omni-Centre	1 116,51 \$
TOTAL		9 282,00 \$

2013-03-071

SUJET : ANNULATION DES SOLDES DE RÉSERVE AFFECTÉS À DIVERS PROJETS POUR L'ANNÉE 2009

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les soldes de réserve affectés aux divers projets ci-après énumérés :



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

ANNÉE 2009		
NO.	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
1.	Thermographie Omni-Centre, Hôtel de Ville, Garage	2 492,48 \$
2.	Caserne incendie – Gaz	15 000,00 \$
3.	Conteneurs	1 419,88 \$
4.	Réparation arbre de transmission SP2-SP1	253,51 \$
5.	Pièces – Loyola Schmidt	295,84 \$
6.	Sable et abrasif	3 007,02 \$
7.	Leautec Crystal soleil – Installation de valves	2 958,93 \$
8.	Vérification chauffage – Usine	960,52 \$
9.	Vérification chauffage – Caserne	472,43 \$
10.	Vérification chauffage – Garage	274,70 \$
11.	Travaux d'éclairage de rues	1 398,35 \$
12.	Entretien d'éclairage	1 232,31 \$
13.	Entretien du réseau de distribution	1 433,56 \$
14.	Pièces informatiques	41,68 \$
15.	Vérification électrique – Usine	5 476,77 \$
TOTAL		36 717,97 \$

2013-03-072

SUJET : ANNULATION DU SOLDE DE RÉSERVE AFFECTÉ À UN PROJET POUR L'ANNÉE 2010

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler le solde de réserve affecté au projet ci-après énuméré :

ANNÉE 2010		
NO.	PROJET	SOLDE DE RÉSERVE
1.	Injecteur	106,03 \$
TOTAL		106,03 \$



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-073

SUJET : ANNULATION DES SOLDES DE RÉSERVE AFFECTÉS À DIVERS PROJETS POUR L'ANNÉE 2011

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les soldes de réserve affectés aux divers projets ci-après énumérés :

ANNÉE 2011		
NO.	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
1.	Analyses	135,26 \$
2.	Test communication station Mgr. Langlois	991,27 \$
3.	Système de réduction de graisse	675,73 \$
4.	Remplacer aérotherme et valves de pieds bassin d'aération	22 622,66 \$
5.	Remplacer toile de filtres à bandes	11 855,06 \$
6.	Réparer toiture garage	9 653,28 \$
7.	Frais de cellulaires	900,38 \$
8.	Cartouches d'encre	813,22 \$
9.	Quincaillerie pour atelier mécanique	84,75 \$
10.	Entretien barrières électromagnétiques	277,39 \$
11.	Abrasif	66,59 \$
TOTAL		48 075,59 \$

2013-03-074

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2012-04-113, DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS – ACHAT DE MATÉRIAUX ET SERVICES POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ARRÊT DE BALLE AU PARC OLYMPIQUE – PROJET TP-2012-07

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution numéro 2012-04-113 en modifiant « pour un montant n'excédant pas 22 000 \$, toutes taxes incluses » par : « pour un montant n'excédant pas 28 500 \$, net de ristourne ».



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-075

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SERVICE ÉLECTRIQUE GÉNÉRAL

À la suite de l'appel d'offres sur invitation 2013-03 lancé le 31 janvier 2013 par le directeur des Travaux publics et de la gestion des eaux et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public et service électrique général, pour les années 2013 et 2014, sans possibilité de renouvellement, à : « Denis Bourbonnais et Fils inc. » pour les montants annuels suivants :

- Année 2013 : 33 721,89 \$ toutes taxes incluses
- Année 2014 : 33 793,45 \$ toutes taxes incluses

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-340-00-521.

2013-03-076

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ILLUMINATION DES ARTÈRES PRINCIPALES – PROJET TP-2013-08

Considérant l'approbation du projet TP-2013-08, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'une structure lumineuse 3-D « traîneau et Melchior », auprès de Leblanc Illuminations Canada, pour un montant de 19 876,52 \$, taxes en sus.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-087.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-03-077

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS – RECONSTRUCTION DE L'ARRÊT DE BALLES AU PARC OLYMPIQUE – PROJET TP-2012-07

Considérant l'approbation du projet spécial TP-2012-07, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la reconstruction de l'arrêt de balles et des cages de frappeurs au parc Olympique, auprès de « Inter Clôtures Jermar », pour un montant de 20 983,37 \$, taxes en sus.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-10-046.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-078

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

À la suite de l'appel d'offres public 2013-01 lancé le 16 janvier 2013 par le directeur des Travaux publics et de la gestion des eaux et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour le marquage de la chaussée pour les années 2013, 2014 et 2015 au plus bas soumissionnaire conforme soit « 9219-4463 Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes) » pour la somme de 179 784,66 \$ taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-350-00-520.

2013-03-079

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – PROJET SPÉCIAL SCL-2013-01 : ACHAT DE DEUX GRADINS POUR LE TERRAIN SPORTIF DU CHÊNE-BLEU

Considérant l'approbation du projet spécial SCL-2013-01 : Achat de deux gradins pour le terrain sportif du Chêne-Bleu.

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de deux gradins auprès de Distribution Sports Loisirs Inc., suite à une recherche de prix, au montant de 5 587,79 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-10-048.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 117,56 \$ à compter de l'exercice financier 2014.

2013-03-080

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 829 – ACHAT DE STRUCTURES DE JEUX D'EAU – PROJET SCL-2013-06

Considérant l'approbation du projet SCL-2013-06, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser une dépense en immobilisation financée par le règlement numéro 829 pour l'achat de jeux d'eau auprès de Simexco inc., plus bas soumissionnaire conforme au terme de l'appel d'offres portant le numéro 2013-04, au montant de 73 774,86 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le règlement numéro 829 et soit imputée au poste comptable 22-700-10-044.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-081

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DES LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DE L'INSTALLATION DES JEUX D'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE LES ENTOURANT

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à aller en appel d'offres pour l'entrepreneur chargé de l'installation des jeux d'eau et l'aménagement de l'espace entourant lesdits jeux d'eau.

2013-03-082

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR UN SERVICE DE SURVEILLANCE EN SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE PATROUILLE DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service d'urgence et de sécurité publique d'aller en appel d'offres pour un service de surveillance en sécurité publique et de patrouille de sécurité communautaire sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-03-083

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – MARS 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif # 2 suivant :

A) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet AT-2012-04, la somme de 11 497,50 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif # 2 pour les services professionnels de génie pour le projet de Jeux d'eau au Parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-044 et financée par le surplus réservé.

2013-03-084

SUJET : APPROBATION DU PROJET N° ING-148723 1536625-D-02A VIDEOTRON S.E.N.C.

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° ING-148723 1536625-D-02A soumis par Vidéotron S.E.N.C. concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2013-03-085 SUJET : AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2013-02-045 – PAIEMENT MENSUEL – FÉVRIER 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES
- PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'amender la résolution 2013-02-045 – Paiement mensuel – Février 2013 – Aménagement du territoire – Division données techniques en remplaçant le poste budgétaire par « 22-700-10-044 ».
- 2013-03-086 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – PROJET SPÉCIAL NUMÉRO AT-2013-01 – ACHAT D'UN « AUTODESK INFRASTRUCTURE MAP SERVER 2013 »
- PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'achat d'un « Autodesk infrastructure map server 2013 » ainsi que l'implantation et la configuration pour un montant maximal de 9 376,21 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-600-50-895.
- Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq paiements annuels égaux de 1 875,24 \$ à compter de l'exercice financier 2014.
- 2013-03-087 SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES POUR LE PROJET DU SECTEUR POINTE-AUX-RENARDS
- PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le directeur de l'Aménagement du territoire à aller en appel d'offres par invitation pour les services professionnels pour la préparation des plans et devis préliminaires pour le projet du secteur Pointe-aux-Renards.
- 2013-03-088 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – FÉVRIER 2013
- PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :
- Commission administrative :
- 4 février 2013
 - 25 février 2013



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission des services aux citoyens :

- 18 février 2013

Commission de sécurité publique :

- 4 février 2013

Commission technique :

- 18 février 2013

Comité consultatif d'urbanisme :

- 5 février 2013

2013-03-089

SUJET : COUVERTURE D'ASSURANCE – RESPONSABILITÉ
PROFESSIONNELLE DU GREFFIER

Considérant que les assurances de la Ville de Pincourt couvrent la responsabilité professionnelle du greffier de la Ville, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accepte de se porter garante de prendre fait et cause et de répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission commises dans l'exercice des fonctions de Me Etienne Bergevin Byette.

2013-03-090

SECOND AVIS DE MOTION – MODIFICATION DE ZONAGE – ZONE C3-07, USAGE « SERVICE DE LAVAGE MANUEL D'AUTOMOBILES » ET « SERVICE DE REMPLACEMENT DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES DE RÉPARATION D'AUTOMOBILES COMPRENANT LA VENTE AU DÉTAIL DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES »

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement amendant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à ajouter deux usages spécifiquement exclus dans la zone C3-07, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-03-091

SUJET : ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-9
– MODIFICATION DE ZONAGE – ZONE C3-07, USAGE « SERVICE
DE LAVAGE MANUEL D'AUTOMOBILES » ET « SERVICE DE
REPLACEMENT DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES DE
RÉPARATION D'AUTOMOBILES COMPRENANT LA VENTE AU
DÉTAIL DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES »

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le second projet de règlement numéro 780-9 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à ajouter deux usages spécifiquement exclus dans la zone C3-07.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-03-092

SUJET : AUTORISATION DE NÉGOCIER LA CESSION DE LOT À
INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LA COOPÉRATIVE
DE SOLIDARITÉ DU BEL ÂGE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à négocier, pour et au nom de la Ville de Pincourt, la cession du lot 5 034 281 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, à la Coopérative de solidarité du bel âge de Pincourt afin d'implanter une coopérative d'habitation.

2013-03-093

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION POUR LES
SERVICES PROFESSIONNELS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LA
FORMATION DE CADENASSAGE ET DE TRAVAIL SÉCURITAIRE EN
ESPACE CLOS

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Ressources humaines à aller en appel d'offres par invitation pour les services professionnels en santé et sécurité pour la formation de cadenassage et de travail sécuritaire en espace clos.

2013-03-094

SUJET : APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION POUR LES
SERVICES PROFESSIONNELS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LA
FORMATION DE CADENASSAGE ET DE TRAVAIL SÉCURITAIRE EN
ESPACE CLOS

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la grille de pondération pour les services professionnels en santé et sécurité pour la formation de cadenassage et de travail sécuritaire en espace clos.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h 17 et s'est terminée à 21 h 20.

2013-03-095

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 12 MARS 2013

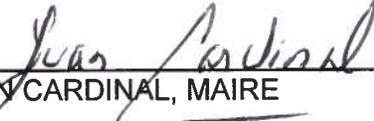
PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

À 21 h 20, de lever la séance du 12 mars 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **jeudi le 4 avril 2013**, à 14 h, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron

Est aussi présent: M^e Etienne Bergevin Byette, greffier / avocat conseil

Absent : Monsieur Stéphane Boyer, conseiller

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi du contrat pour les services professionnels d'une firme de laboratoire pour le contrôle de qualité des matériaux dans le cadre des travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

CERTIFICAT

Je soussigné, ETIENNE BERGEVIN BYETTE, greffier de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.

ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER

2013-04-096

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 14 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 4 avril 2013.

2013-04-097

SUJET: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 avril 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-04-098

SUJET: OCTROI DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS
D'UNE FIRME DE LABORATOIRE POUR LE CONTRÔLE DE
QUALITÉ DES MATÉRIAUX DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE
MISE À NIVEAU DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

À la suite de l'appel d'offres sur invitation 2013-06 lancé le 13 mars 2013 par le directeur général et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour les services professionnels d'une firme de laboratoire pour le contrôle de qualité des matériaux dans le cadre des travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées à : « Solmatech Inc. » pour un montant de 35 814,71 \$ toutes taxes incluses.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 14 h 02 et s'est terminée à 14 h 06.

2013-04-099

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 14 h 06, de lever la séance extraordinaire du 4 avril 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 9 avril 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général et M^e Etienne Bergevin Byette, greffier/avocat conseil

2013-04-100

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'avril 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 30 et s'est terminée à 19 h 32.

2013-04-101

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2013 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2013 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 avril 2013, copie desdits procès-verbaux ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-04-102

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2013 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2013 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 avril 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-04-103

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mars 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-04)

2013-04-104

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mars 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-04-105

SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA TRÉSORIÈRE EFFECTUÉES EN VERTU DU CHAPITRE XIII DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du rapport des activités de la trésorière effectuées en vertu du Chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pour l'exercice financier 2013 tel que déposé.

2013-04-106

SUJET : APPROBATION DE LA PROGRAMMATION RÉVISÉE DANS LE CADRE DU REMBOURSEMENT DE LA TAXE D'ACCISE 2010-2013

Considérant l'approbation du programme de remboursement de la taxe d'accise 2010-2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la programmation révisée des travaux du 26 mars 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-04-107

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT
NO 825 – ACHAT D'UNE BENNE BASCULANTE ISOLÉE POUR LE
TRANSPORT D'ASPHALTE – APPEL D'OFFRES 2013-02

Suite à l'analyse des soumissions par monsieur Jean-Marc Guy, directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux, suivant l'appel d'offres 2013-02, et considérant l'approbation du projet spécial TP-2012-25, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser une dépense en immobilisation, financée par le règlement numéro 825, pour l'achat d'une benne basculante isolée pour le transport d'asphalte, auprès du soumissionnaire conforme « Michel Gohier ltée », d'une somme de 42 890,24 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le règlement d'emprunt numéro 825.

2013-04-108

SUJET : MANDAT POUR CINQ ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU
QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES
CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

Attendu que la Ville de Pincourt a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

Attendu que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

Attendu que la Ville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les cinq (5) prochaines années; il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que la Ville confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour cinq (5) ans, soit jusqu'au 30 avril 2018 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2017-2018;

Que pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Ville devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

Que la Ville confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Ville, pour les appels d'offres couvrant les saisons 2013-2014 à 2017-2018 inclusivement;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin, en remplissant chaque année la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

Que la Ville reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour la saison 2013-2014, ce pourcentage est fixé à 0,9 % pour les municipalités membres de l'UMQ et à 1,5 % pour les municipalités non membres de l'UMQ. Pour les saisons subséquentes, ces pourcentages seront fixés annuellement et précisés dans le document d'appel d'offres;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

2013-04-109

SUJET : APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION POUR L'INSPECTION ET L'ANALYSE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE, DES VANNES DE CONDUITES PRINCIPALES DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET LA RECHERCHE DE FUITES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la grille de pondération pour l'inspection et l'analyse du réseau d'égout sanitaire, des vannes de conduites principales du réseau d'aqueduc et la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc.

2013-04-110

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE REMORQUE À BENNE BASCULANTE – PROJET TP-2013-04

Considérant l'approbation du projet TP-2013-04, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'une remorque à benne basculante, auprès de « Trailgo – D.P.B. Vaudreuil », pour un montant de 7 862,21 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-034.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-04-111

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UN ASPIRATEUR DE FEUILLES – PROJET TP-2013-02

Considérant l'approbation du projet TP-2013-02, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'un aspirateur de feuilles, auprès de « Garage Georges Lavigne et fils », pour un montant de 6 116,63 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-086.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-04-112

SUJET : PROJET SPÉCIAL SCL-2013-05 : AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE À LA BIBLIOTHÈQUE

Considérant la résolution no 2013-02-040 autorisant le projet spécial SCL-2013-05 : amélioration du système d'éclairage à la bibliothèque, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le remboursement du montant de 15 535,34 \$ à la Commission scolaire des Trois-Lacs représentant la quote-part de la Ville de Pincourt pour la réalisation de ce projet.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-30-895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 3 107,07 \$ à compter de l'exercice financier 2014.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-04-113

SUJET : ADOPTION DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION DES ENFANTS VIVANT AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE OU PHYSIQUE AU PROGRAMME DE CAMP DE JOUR

Considérant l'adoption de la politique d'« Intégration au programme d'animation d'été des jeunes ayant des besoins spéciaux » le 9 février 2010 sous la résolution numéro 2010-02-053;

Considérant que cette politique se devait d'être révisée et mise à jour, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'abroger la résolution 2010-02-053.

D'adopter la politique de soutien à l'intégration des enfants vivant avec une déficience intellectuelle ou physique au programme de camp de jour, selon le document déposé.

2013-04-114

SUJET : APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE SURVEILLANCE EN SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE PATROUILLE DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la grille de pondération pour la fourniture d'un service de surveillance en sécurité publique et de patrouille de sécurité communautaire.

2013-04-115

SUJET : APPROBATION DES PROJETS N^{OS} ING148858 / 1 537 046 ET ING-143608 VIDEOTRON S.E.N.C.

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation des projets n^{os} ING148858 / 1 537 046 et ING-143608 soumis par Vidéotron S.E.N.C. concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-04-116

SUJET : APPROBATION DU PROJET NO G85613 – BELL

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet no G85613 soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-04-117

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – MARS 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission administrative :

- 25 mars 2013

Commission des services aux citoyens :

- 19 mars 2013

Commission de sécurité publique :

- 4 mars 2013

Commission technique :

- 18 mars 2013

Comité consultatif d'urbanisme :

- Aucun

2013-04-118

SUJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2010 À 2013

Considérant que la Ville de Pincourt a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

Considérant que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Qu'elle s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Qu'elle approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Qu'elle s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

Qu'elle s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2013-04-119

SUJET : OCTROI D'UN MANDAT À ACCEO SOLUTIONS INC. – ÉLECTIONS 2013

Considérant la tenue des élections générales le 3 novembre 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un mandat à ACCEO Solutions inc. concernant les différents services et fournitures pour les élections générales 2013, le tout selon les termes de leur proposition numéro P7-42116-2013-2, datée du 25 mars 2013 pour un montant de 7 965,47 \$ toutes taxes incluses.

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou le greffier, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat à intervenir entre la Ville de Pincourt et ACCEO Solutions Inc.

Que ces dépenses soient imputées aux divers postes budgétaires 02-145* en 2013.

2013-04-120

SUJET : AUTORISATION DE PRÉSENTER AUPRÈS DU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, FAUNE ET PARCS, UNE DEMANDE DE PERMISSION ÉCRITE DE CONSTRUIRE

Considérant que la Ville de Pincourt est propriétaire de plusieurs lots dans la zone H6-09 et plus amplement décrits ci-dessous, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt autorise monsieur Nicolas Gaboury, à l'emploi de Genivar, et/ou cette dernière, à faire et à présenter auprès du ministre du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, pour et au nom de la Ville de Pincourt, une demande de permission écrite de construire aux termes de l'article 65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* relativement à la propriété.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Lots disponibles dans la zone H6-09

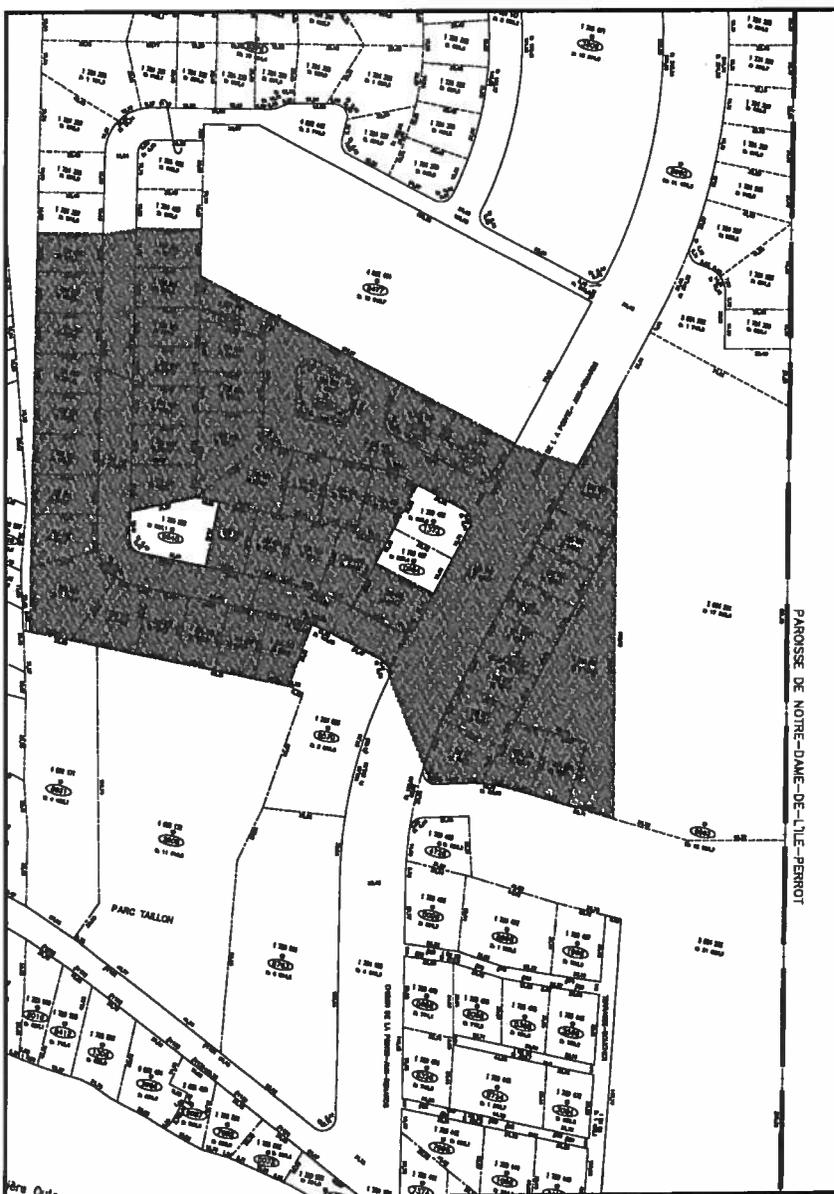
Numéro du cadastre du Québec	Superficie en m ²	Superficie en pi ²	Remarques
1 724 313	581,0	6 253,8	
1 724 314	587,5	6 323,7	
1 724 315	587,5	6 323,7	
1 724 316	587,5	6 323,7	
1 724 317	743,4	8 001,8	
1 724 318	1 130,4	12 167,4	
1 724 319	631,6	6 798,4	
1 724 320	557,4	5 999,7	
1 724 321	576,0	6 199,9	
1 724 322	576,0	6 199,9	
1 724 323	557,4	5 999,7	
1 724 324	576,0	6 199,9	
1 724 325	576,0	6 199,9	
1 724 326	557,4	5 999,7	
1 724 327	576,0	6 199,9	
1 724 328	576,0	6 199,9	
1 724 329	872,4	9 390,3	
1 724 330 (Ptie)	1 154	12 421,4	Superficie approx.
1 724 331 (Ptie)	353	3 796,4	Superficie approx.
1 724 332 (Ptie)	132	1 417,6	Superficie approx.
1 724 349 (Ptie)	225	2 421,9	Superficie approx.
1 724 422	688,8	7 414,1	
1 724 423	557,4	5 999,7	
1 724 424	557,4	5 999,7	
1 724 425	557,4	5 999,7	
1 724 426	557,4	5 999,7	
1 724 427	557,4	5 999,7	
1 724 428	557,4	5 999,7	
1 724 429	557,4	5 999,7	
1 724 430	562,2	6 051,4	
1 724 431	557,4	5 999,7	
1 724 432	557,4	5 999,7	
1 724 433	605,3	6 515,3	
1 724 434	639,0	6 878,1	
1 724 435	590,1	6 351,7	
1 724 436	578,5	6 226,9	
1 724 437	557,4	5 999,7	
1 724 438	834,6	8 983,5	
1 724 439	834,6	8 983,5	
1 724 440	557,4	5 999,7	
1 724 441	622,5	6 700,5	
1 720 470	688,8	7 414,1	
1 720 466	688,9	7 415,2	
1 720 557	688,7	7 413,0	
1 724 149	5 037,8	54 225,9	
4 822 443 (Ptie)	701,5	7 550,8	Superficie approx.
4 822 445	502,5	5 408,8	
4 822 446	653,2	7 030,9	
4 822 447	3 190,3	34 339,8	
1 724 160	8 985,2	96 714,9	
1 724 262 (Ptie)	890	9 579,8	Superficie approx.
1 724 263 (Ptie)	898	9 665,9	Superficie approx.
1 724 264 (Ptie)	343	3 692,0	Superficie approx.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Numéro du cadastre du Québec	Superficie en m ²	Superficie en pi ²	Remarques
1 720 465 (Ptie)	184	1 980,5	Superficie approx.
1 724 268 (Ptie)	544	5 855,5	Superficie approx.
1 724 269	557,4	5 999,7	
1 724 270	593,4	6 387,2	
1 724 271	723,2	7 784,4	
1 724 272	562,1	6 050,3	
1 724 273	557,4	5 999,7	
1 724 274	557,4	5 999,7	
1 724 275	557,4	5 999,7	
1 724 276	557,4	5 999,7	
1 724 277	557,4	5 999,7	
1 724 278 (Ptie)	496	5 338,8	Superficie approx.
1 724 279 (Ptie)	322	3 465,9	Superficie approx.
1 724 280 (Ptie)	150	1 614,6	Superficie approx.
Superficie totale :	54 986,9	591 868,0	



PONTÉ-AUX-RENAUDS
 VILLE DE PINCOURT

 LOTISSEMENT
 EXISTANT
 DATE: AVRIL 2013
 ÉCHELLE: 20
 PROJET N°:
 PLAN N°:





No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-04-121

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780-9 – MODIFICATION DE ZONAGE – ZONE C3-07, USAGE « SERVICE DE LAVAGE MANUEL D'AUTOMOBILES » ET « SERVICE DE REMPLACEMENT DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES DE RÉPARATION D'AUTOMOBILES COMPRENANT LA VENTE AU DÉTAIL DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES »

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 780-9, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 780-9 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à ajouter deux usages spécifiquement exclus dans la zone C3-07.

2013-04-122

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 786-1 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 780, USAGE « SERVICE DE LAVAGE MANUEL D'AUTOMOBILES » ET « SERVICE DE REMPLACEMENT DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES DE RÉPARATION D'AUTOMOBILES COMPRENANT LA VENTE AU DÉTAIL DE PIÈCES ET D'ACCESSOIRES »

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 786-1, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 786-1 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 786 de façon à ajouter l'usage « Service de lavage manuel d'automobiles » et l'usage « Service de remplacement de pièces et d'accessoires de réparation d'automobiles comprenant la vente au détail de pièces et d'accessoires » comme usages conditionnels dans la zone C3-07.

2013-04-123

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 497-3 – RÈGLEMENT AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE PERMETTANT LA CONSTITUTION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DE LA PRESQU'ÎLE

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 497-3, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 497-3 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de Transport de la Presqu'Île et que l'entente actuelle sera soumise à nouveau pour approbation.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-04-124

**SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - OCTROI
DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN SANTÉ
ET SÉCURITÉ POUR LA FORMATION DE CADENASSAGE ET DE
TRAVAIL SÉCURITAIRE EN ESPACES CLOS**

À la suite de l'appel d'offres sur invitation portant le numéro « Appel d'offres 2013-05 – Services professionnels en santé et sécurité pour la formation de cadennassage et de travail sécuritaire en espaces clos » lancé le 14 mars 2013 par le directeur des Ressources humaines et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour les services professionnels en santé et sécurité pour la formation de cadennassage et de travail sécuritaire en espaces clos à SPI Santé Sécurité inc., soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée au terme de l'analyse des soumissions, pour la somme de 20 925,45 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et imputée au poste budgétaire 02-160-00-499.

2013-04-125

**SUJET : ADOPTION DE LA POLITIQUE RELATIVE AU REMBOURSEMENT
DES FRAIS ANNUELS DE CENTRE DE CONDITIONNEMENT
PHYSIQUE**

Considérant l'approbation de la politique en commission administrative le 25 mars 2013, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter la politique relative au remboursement des frais annuels de centre de conditionnement physique.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer ladite politique.

2013-04-126

**SUJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE
« L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES »**

Considérant les exigences du programme d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications du Québec, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications du Québec d'une demande d'aide financière dans le cadre de « l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De désigner madame Sylvie de Repentigny, régisseuse à la bibliothèque, comme mandataire aux fins de ce projet.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h 10 et s'est terminée à 21 h 02.

2013-04-127

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 9 avril 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21 h 02, de lever la séance du 9 avril 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 14 mai 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron.

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général et M^e Etienne Bergevin Byette, greffier/avocat conseil

Absence motivée : Monsieur Jim Miron, conseiller

2013-05-128

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE MAI 2013

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de mai 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

Le conseil municipal prend acte du dépôt, par le greffier, du procès-verbal de correction de la séance extraordinaire du 4 avril 2013.

2013-05-129

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-05-130

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-05-131

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'avril 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-05)

2013-05-132

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2012

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2012 conformément au Règlement numéro 716.

2013-05-133

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LES MOIS DE MARS ET AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour les mois de mars et avril 2013 conformément au Règlement numéro 716.

2013-05-134

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 2013-03-066 – DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – SERVICE DE LIGNE VERTE – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL ET PRÊT DE PERSONNEL

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution no 2013-03-066 – Dépense financée par le surplus non réservé – Service de Ligne Verte – Service d'accompagnement professionnel et prêt de personnel, en changeant le montant de 11 152,60 \$ pour 12 822,70 \$ toutes taxes incluses.

2013-05-135

SUJET : ADOPTION D'UN NOUVEL ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Considérant les recommandations de la Direction générale;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant l'approbation de la Commission administrative, il est

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le nouvel organigramme déposé. Ce nouvel organigramme
entre en vigueur suivant adoption de la présente résolution.

2013-05-136

SUJET : NOMINATION DE M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE AU POSTE DE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Considérant la vacance au poste de directeur général adjoint depuis le
départ du dernier titulaire du poste, soit madame Céline Bussières;

Considérant les recommandations du directeur général afin de combler
le poste;

Considérant l'approbation par la Commission administrative des
recommandations formulées, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à la nomination de M^e Etienne Bergevin Byette au poste de
directeur général adjoint, poste qu'il occupera en cumul de son poste
actuel de greffier et avocat-conseil, selon les modalités énoncées dans
les recommandations de la Direction générale.

2013-05-137

SUJET : EMBAUCHE DE MADAME CÉLIA CORRIVEAU À TITRE DE CHEF DE
DIVISION DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Considérant l'adoption de la politique de développement social de la
Ville de Pincourt;

Considérant la création d'un poste de chef de Division de
développement social et culturel et l'appel de candidatures pour combler
ledit poste;

Considérant l'approbation de la Commission administrative, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à l'embauche de madame Célia Corriveau à titre de chef
de Division développement social et culturel aux Loisirs et Services
communautaires de la Ville de Pincourt.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général,
monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de
Pincourt, le contrat de travail entre la Ville de Pincourt et madame Célia
Corriveau.

2013-05-138

SUJET : SOUTIEN FINANCIER AU PROJET « LE FESTIVAL DE LA S.O.U.P.E.
DE VAUDREUIL-SOULANGES »



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le versement d'un montant de 0,15 \$ par citoyen pour un total de 2 183,10 \$ à titre de contribution de la Ville de Pincourt au projet « Le Festival de la S.O.U.P.E. de Vaudreuil-Soulanges ».

Que cette dépense soit financée imputée au poste 02-110-00-991.

2013-05-139

SUJET : SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIVITÉS DE « LA CHAPELLE ENCHANTÉE » DE LA FONDATION SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le versement d'un montant de 4 700 \$ à titre de contribution de la Ville de Pincourt pour les activités de la Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal dont, entre autres, la tenue de deux concerts et les représentations du théâtre de « La Chapelle Enchantée ».

Que cette dépense soit imputée au poste 02-110-00-991.

2013-05-140

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'avril 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-05-141

SUJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR PARCS DE ROULI-ROULANT – LLOYD'S DE LONDRES

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance responsabilité civile pour parcs de rouli-roulant, pour la période du 1er mai 2013 au 30 avril 2014, avec l'assureur Lloyd's de Londres via le courtier d'assurance BFL Canada pour un montant de 624,29 \$ taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-701-21-420.

2013-05-142

SUJET : VERSEMENT D'ALLOCATIONS IMPOSABLES DE 2012



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le versement d'allocations imposables de 2012, tel que validé à la Commission administrative du 22 avril 2013.

2013-05-143

SUJET : DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COÛTS AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'EXERCICE 2011

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des vérificateurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour l'exercice 2011, tel que préparé par la firme Goudreau Poirier inc.

2013-05-144

SUJET : AFFECTATION D'UN MONTANT DE 97 383 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR L'ENGAGEMENT 2012

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 97 383 \$ du surplus accumulé non affecté pour l'engagement 2012, le tout selon la liste déposée.

2013-05-145

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 826 – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS, ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – MISE À NIVEAU DE LA STATION DE POMPAGE À L'INTERSECTION DU CHEMIN DUHAMEL ET DE LA 5^E AVENUE

À la suite de l'analyse des offres de services pour une étude géotechnique et considérant l'approbation du projet 2013 de la mise à niveau de la station de pompage SP-3, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner une dépense pour services professionnels, financée par le règlement numéro 826, pour l'étude géotechnique de la mise à niveau de la station de pompage à l'intersection du chemin Duhamel Est de la 5^e avenue, auprès de « Solmatech inc. Géotechnique – Matériaux, Environnement », pour une somme de 10 681,32 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt numéro 826.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-05-146

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ABONNEMENT À UN LOGICIEL DE GESTION EN LIGNE SANTÉ SÉCURITÉ : IMPLANTATION D'UN PROGRAMME DE CADENASSAGE ET DE TRAVAIL SÉCURITAIRE EN ESPACES CLOS

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'un abonnement à un logiciel de gestion en ligne santé sécurité : Implantation d'un programme de cadenassage et de travail sécuritaire, auprès de « SPI Santé Sécurité inc. », pour une somme de 13 797 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-100-40-025.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 759.40 \$, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-05-147

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT DE BÉTON BITUMINEUX – MÉLANGE CHAUD

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux à aller en appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement de béton bitumineux – mélange chaud.

2013-05-148

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT DE GRANULAT CONCASSÉ

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux à aller en appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement de granulats concassés.

42013-05-149

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR L'INSPECTION ET L'ANALYSE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE, DES VANNES DE CONDUITES PRINCIPALES DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET LA RECHERCHE DE FUITES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

À la suite de l'appel d'offres public portant le numéro « Appel d'offres 2013-07 – Inspection et analyse du réseau d'égout sanitaire, des vannes de conduites principales du réseau d'aqueduc et recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc » lancé le 9 avril 2013 par le directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un contrat de trois (3) ans pour l'analyse du réseau d'égout sanitaire, des vannes de conduites principales du réseau d'aqueduc et la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc à « Aqua Data inc. », seul soumissionnaire conforme ayant déposé une soumission, pour la somme de 158 584,17 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-415-00-521, 02-413-00-526 et 02-413-00-521.

2013-05-150

SUJET : AUTORISATION À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU DE TENIR DES COURSES DE 3 ET 5 KM SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'école secondaire du Chêne-Bleu à tenir des courses de 3 et 5 km sur le territoire de la Ville de Pincourt le jeudi 16 mai 2013 selon les trajets déposés.

D'autoriser les différents services municipaux (Loisirs et Services communautaires, Service des travaux publics et de la gestion des eaux, Services d'urgence et de sécurité publique) à participer à la réalisation de l'événement.

De transmettre une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement sécuritaire de l'événement.

2013-05-151

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – PROJET SPÉCIAL SCL-2013-02 : ACHAT DE DEUX CUISINIÈRES POUR L'OMNI-CENTRE

Considérant l'approbation du projet spécial SCL-2013-02 : Achat de deux cuisinières pour l'Omni-Centre.

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de deux cuisinières auprès de Brault et Martineau, à la suite d'une recherche de prix, pour la somme de 1 469,38 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-50-895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en trois (3) paiements annuels égaux de 489,80 \$ à compter de l'exercice financier 2014.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-05-152

SUJET : RATIFICATION DE LA DÉCISION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE D'ANNULER L'APPEL D'OFFRES 2013-11 – AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX D'EAU AU PARC OLYMPIQUE ET DE RECOMMENCER LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De ratifier la décision de la direction générale d'annuler l'appel d'offres 2013-11 – Aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc Olympique, les soumissions reçues ne respectant pas l'enveloppe budgétaire allouée par la Ville de Pincourt pour l'installation, et de recommencer le processus d'appel d'offres.

2013-05-153

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX D'EAU DANS LE PARC OLYMPIQUE

À la suite de l'appel d'offres public portant le numéro « Appel d'offres 2013-12 – Aménagement d'une aire de jeux d'eau dans le parc Olympique » lancé le 19 avril 2013 par le directeur des Loisirs et Services communautaires et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour les travaux d'aménagement d'une aire de jeux d'eau dans le parc Olympique à « Les Entreprises Ventec inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 156 837,40 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le règlement no 829.

2013-05-154

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATION D'UN ACCÈS SANS-FIL À L'OMNI-CENTRE

Considérant l'approbation du projet LSC-2013-04, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'équipements et l'installation d'un accès sans-fil à l'Omni-Centre auprès de LOB inc. pour un montant de 2 569,69 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-060.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux, à compter de l'exercice financier 2014.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-05-155

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - ACHAT D'UN SYSTÈME RESPIRATOIRE POUR ESPACE CLOS

Considérant l'approbation de la commission administrative du 22 avril 2013, il est

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un système respiratoire pour espace clos, après vérification des prix, auprès d'Acklands Granger pour un montant maximal de 12 819,71 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-098.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 563,94 \$ à compter de l'exercice financier 2014.

2013-05-156

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - ACHAT D'UN SYSTÈME DE RADIOS INTRINSÈQUES POUR ESPACE CLOS

Considérant l'approbation de la commission administrative du 22 avril 2013, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un système de radios intrinsèques pour espace clos, après vérification des prix, auprès de Metrocom inc. pour un montant maximal de 4 024,12 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-098.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 804,82 \$ à compter de l'exercice financier 2014.

2013-05-157

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - ACHAT DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS

Considérant l'approbation de la commission administrative du 22 avril 2013, il est

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser l'achat de divers équipements pour le sauvetage en espace clos, provenant de divers fournisseurs, et ce, après vérification des prix auprès de différents fournisseurs pour un montant maximal de 23 397,42 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste comptable 22-220-40-098.

2013-05-158

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - OCTROI DE CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LA FORMATION D'UNE ÉQUIPE DE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS

Considérant l'approbation de la commission administrative du 22 avril 2013, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour les services professionnels en santé et sécurité pour la formation d'une équipe de sauvetage en espace clos à la compagnie CPSMU inc. pour un montant de 8 991,04 \$, taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste budgétaire 02-160-00-499.

2013-05-159

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE SURVEILLANCE EN SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE PATROUILLE DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

À la suite de l'appel d'offres public portant le numéro « Appel d'offres 2013-08 – Fourniture d'un service de surveillance en sécurité publique et de patrouille de sécurité communautaire sur le territoire de la Ville de Pincourt » lancé le 19 avril 2013 par le directeur du Service d'urgence et de sécurité publique et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un contrat de deux (2) ans avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, une année à la fois, pour la Fourniture d'un service de surveillance en sécurité publique et de patrouille de sécurité communautaire sur le territoire de la Ville de Pincourt à « Groupe conseil VCS », ayant obtenu le pointage le plus élevé, pour la somme de 88 333,88 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-210-00-492.

2013-05-160

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – MAI 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) TECHNIPARC

Pour le projet SLC-2007-610, la somme de 37 747,94 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement définitif du certificat No 7 moins la note de crédit du décompte progressif No 6 de 13 144,94 \$ toutes taxes incluses.

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

2013-05-161

SUJET : PAIEMENT DES HONORAIRES DE LA DEMANDE DE PERMIS AU
MINISTÈRE DES FINANCES – DEMANDE DE CERTIFICAT
D'AUTORISATION AU MDDEFP – SECTEUR POINTE-AUX-RENARDS

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Dans le cadre du mandat de la firme Génivar Société en commandite, d'autoriser le paiement d'une somme de 2 739 \$ au Ministère des Finances du Québec pour la demande de certificat d'autorisation dans le secteur Pointe-aux-Renards en vertu de l'article 65 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

D'autoriser le paiement des frais relatifs à la somme de 2 739 \$ toutes taxes incluses à même le poste budgétaire 02-610-00-411 financé par le « dépôt MDDEFP » réservé.

2013-05-162

SUJET : APPROBATION DES PROJETS N^{OS} ING-176470 1651725 ET ING-
138189 VIDEOTRON S.E.N.C.

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation des projets n^{OS} ING-176470 1651725 et ING-138189 soumis par Vidéotron S.E.N.C. concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-05-163

SUJET : DÉTERMINATION DE LA COMPENSATION À FOURNIR
RELATIVEMENT AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES
NATURELS - DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT –
SUBDIVISION DU LOT 3 934 778

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 19 du Règlement de lotissement numéro 779, la Ville opte pour une compensation en argent équivalant à 10 % de la valeur du terrain 3 934 778 visé par le plan relatif à l'opération cadastrale du plan déposé par la firme Legault-Trudeau, arpenteurs-géomètres, plan identifié R20399-1-1, minute 12480 daté du 10 avril 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Le paiement des frais de base et de la compensation devant être payés comme condition préalable à l'émission du permis de lotissement par le Service de l'aménagement du territoire.

2013-05-164

SUJET : P.I.I.A. – PROJET « CENTRE DE RÉNOVATION PATRICK MORIN INC. » - BOULEVARD DU TRAVERSIER (LOT 4 136 440)

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le Plan d'implantation et d'intégration architecturale déposé par « Centre de rénovation Patrick Morin Inc. » pour la construction d'un commerce au détail sur le lot 4 136 440 situé sur le boulevard du Traversier, conditionnellement à ce qu'un plan détaillé des aménagements paysagers soit soumis pour approbation et que le promoteur étudie la possibilité d'ajouter un détail architectural en façade.

2013-05-165

SUJET : DEMANDE DE MODIFICATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 69/71, DUHAMEL (LOT 1 574 443)

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, la demande de modification d'occupation du bâtiment situé au 69/71, chemin Duhamel de façon à ce que ce dernier soit transformé exclusivement en résidence unifamiliale, le tout en conformité avec les dispositions du Règlement sur les plans particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble conditionnellement à l'enlèvement de l'enseigne sur poteau situé au coin nord-ouest du terrain et à ce que la partie asphaltée en façade du bâtiment soit aménagée avec de la pelouse.

2013-05-166

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 984, CHEMIN DUHAMEL (LOT 1 720 626) – INSTALLATION DE SECTIONS DE CLÔTURE DANS LA COUR AVANT

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser le greffier à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant l'installation de sections de clôture dans la cour avant au 984, chemin Duhamel (lot 1 720 626).



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-05-167

SUJET : DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS – 110, BOULEVARD CARDINAL-LÉGER (LOT 1 723 750) – AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE D'ESTHÉTIQUE D'AUTOMOBILES ACCOMPAGNÉ D'UN USAGE ADDITIONNEL « CAFÉ » AVEC TERRASSE

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, la demande formulée par le propriétaire du 110, boulevard Cardinal-Léger d'aménager un centre d'esthétique d'automobiles accompagné d'un usage additionnel « café » avec terrasse, conditionnellement au respect des normes du règlement numéro 786-1 et à l'installation d'une section de revêtement de maçonnerie sur une largeur de 1,8 mètre minimum à partir du coin nord-ouest vers l'arrière du bâtiment.

2013-05-168

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM) - RECONSTRUCTION DU CHEMIN DUHAMEL

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Monsieur Martin Rochon, coordonnateur aux données techniques, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt une demande de subvention pour des travaux de reconstruction du chemin Duhamel, transmise au Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)*.

D'autoriser le projet présenté dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)*, et d'assumer la part de la Ville de Pincourt des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.

2013-05-169

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – AVRIL 2013

PROPOSÉ PAR monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission administrative :

- 22 avril 2013



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission des services aux citoyens :

- Aucun

Commission de sécurité publique :

- 8 avril 2013

Commission technique :

- 15 avril 2013

Comité consultatif d'urbanisme :

- Aucun

2013-05-170

SUJET : AUTORISATION AU GREFFIER DE REPRÉSENTER LA VILLE DE PINCOURT À LA COUR DU QUÉBEC « DIVISION DES PETITES CRÉANCES » POUR LES DOSSIERS NOS 760-32-011399-070 ET 760-32-011402-072

PROPOSÉ PAR monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le greffier à représenter la Ville de Pincourt à la Cour du Québec « Division des petites créances » pour les dossiers nos 760-32-011399-070 et 760-32-011402-072.

2013-05-171

SUJET : MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2013

Considérant la tenue des élections générales le 3 novembre 2013;

Considérant l'obligation de tenir une séance du conseil municipal par mois;

Considérant l'interdiction de siéger commençant à 16 h 30 le trentième jour précédant le jour du scrutin, il est

PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De modifier le calendrier des séances ordinaires pour le mois d'octobre 2013 et de tenir la séance ordinaire du mois d'octobre le 1^{er} octobre 2013 à l'heure et au lieu habituel. Un avis public sera publié à cet effet.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h 25 et s'est terminée à 21 h 25



No de résolution
ou annotation

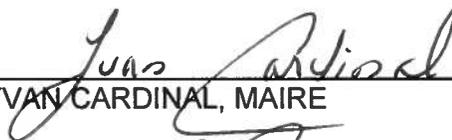
2013-05-172

VILLE DE PINCOURT

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2013

PROPOSÉ PAR monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21 h 25 de lever la séance du 14 mai 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



N° de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 11 juin 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Jim Miron et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron.

Était aussi présent : M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absence motivée : Monsieur le conseiller Michel Pratte

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **jeudi 27 juin 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron.

Était aussi présent : Monsieur Michel Perrier, directeur général et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

2013-06-173

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juin 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2013-06-174

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-06-175

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 14 MAI 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2013.

2013-06-176

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de
l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de
pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des
mouvements de personnel pour le mois de mai 2013 conformément à
l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-06)

2013-06-177

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
MAI 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des
transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de mai 2013
conformément au Règlement numéro 716.

2013-06-178

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA TENUE
D'UN SPECTACLE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES
POMPIERS 2014

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature d'un contrat par le directeur général, monsieur
Michel Perrier, pour la tenue d'un spectacle dans le cadre de la Fête des
pompiers 2014 auprès de l'AGENCE PRIMETIME pour un montant de
17 246,25 \$, toutes taxes incluses.

Qu'un dépôt d'une somme de 8 623,13 \$ soit versé à AGENCE
PRIMETIME.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-227-00-496.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-06-179

SUJET : PAIEMENT MENSUEL DE JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à MP Eco Inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 108 893,18 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 1.

Que cette dépense soit imputée au règlement 826.

B) Paiement à effectuer à MP Eco Inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 133 091,83 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 2.

Que cette dépense soit imputée au règlement 826.

C) Paiement à effectuer à MP Eco Inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 38 962,55 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement des travaux correctifs suite au bris d'une conduite 600 mm, selon l'avis de changement du 21 mai 2013.

Que cette dépense soit imputée au règlement 826.

2013-06-180

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SIGNER LA
PROLONGATION DU BAIL DE LA TIMBREUSE AUPRÈS DE
« PITNEY BOWES »

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, la prolongation du bail de la timbreuse auprès de « *Pitney Bowes* » pour une durée de soixante (60) mois pour une somme de 9 966,95 \$ toutes taxes incluses.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville.

2013-06-181

SUJET : AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LE PROTOCOLE
D'ENTENTE ENTRE LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
DES RÉGIONS, ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ET LA
VILLE DE PINCOURT DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-06-182

SUJET : SUIVI DE LA RÉSOLUTION 2012-11-325 – MISE EN VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ SISE AU 300, 5^E AVENUE

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales, des Régions, et de l'Occupation du territoire et la Ville de Pincourt dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

CONSIDÉRANT la résolution 2012-11-325;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal autorisait par cette résolution :

De mandater l'équipe de direction afin :

- D'évaluer toute autre offre pouvant permettre la mise en valeur de la propriété sise au 300, 5^{ème} Avenue;
- D'adresser à la RELIP une demande formelle quant à l'intérêt de l'organisme de parachever l'aréna;
- D'évaluer une formule de parachèvement de l'aréna en PPP;
- D'adresser à l'ensemble des firmes visées par l'appel de proposition une invitation à soumettre à nouveau une proposition sur une base de négociation de gré à gré.

CONSIDÉRANT les pourparlers avec le Groupe Thibault, Rhéaume et associés relativement aux développements du complexe sportif;

CONSIDÉRANT leur approche innovatrice et leur volonté de créer des partenariats solide avec les différents acteurs du milieu, notamment la Commission scolaire des Trois-Lacs, s'inscrivant logiquement dans la politique de développement social de la Ville de Pincourt;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de Pincourt que le projet n'ait aucune incidence sur le compte de taxes des contribuables de la Ville;

CONSIDÉRANT que l'entente à intervenir répond à ce critère, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Autorisation à signer le protocole d'entente

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, ainsi que le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente relativement à la location d'heure de glaces entre la Commission scolaire des Trois-Lacs et la Ville de Pincourt.

B) Autorisation à signer la lettre d'entente

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, ainsi que le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, la lettre d'entente avec le Groupe Thibault, Rhéaume et Associé et la Société d'exploitation sport Sherbrooke relativement à la reprise et la finition du complexe sportif de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

C) Dérogation mineure

D'autoriser le greffier à procéder selon l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la superficie d'un lot dans la zone C1-24 (lot 2 744 712) selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme.

D) Lotissement

De mandater l'équipe de direction à effectuer le travail nécessaire dans l'optique d'assurer la mise en valeur de la partie avant du lot ayant front sur la 5^e avenue, portant le numéro de lot initial 2 744 712 pour une superficie de plus ou moins 13 700 mètres carrés.

2013-06-183

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mai 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-06-184

SUJET : DÉPÔT DES RAPPORTS DES INDICATEURS DE GESTION POUR LES ANNÉES 2008, 2009, 2010 ET 2011

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des rapports des indicateurs de gestion pour les années 2008, 2009, 2010 et 2011.

2013-06-185

SUJET : DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du premier rapport financier intermédiaire pour l'exercice financier 2013.

2013-06-186

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE GRANULAT CONCASSÉ POUR L'ANNÉE 2013 – APPEL D'OFFRES 2013-10

À la suite de l'appel d'offres sur invitation 2013-10, lancé le 17 mai 2013 par le directeur des Travaux publics et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement de granulats concassés pour l'année 2013 au plus bas soumissionnaire conforme, soit « *Les Carrières Régionales, division de Bau-Val inc.* », pour la somme de 31 876,82 \$ sans livraison, ou 43 933,10 \$ avec livraison, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée aux postes budgétaires suivants : 02-320-00-621, 02-413-00-621, 02-752-00-621, 02-330-00-621.

2013-06-187

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE BÉTON BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2013 – APPEL D'OFFRES 2013-13

À la suite de l'appel d'offres sur invitation 2013-13, lancé le 24 mai 2013 par le directeur des Travaux publics et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement de béton bitumineux pour l'année 2013 au plus bas soumissionnaire conforme, soit « *Asphalte Trudeau Ltée* », pour un montant ne dépassant pas 50 000 \$ sans livraison, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-625.

2013-06-188

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2013-103 « ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES SCOTT AP75 »

Considérant l'adoption du projet spécial INC-2013-103 dans le cadre du programme triennal des dépenses en immobilisation 2013-2014-2015, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'appareils respiratoires Scott AP75, après vérification et analyse des prix auprès de différents fournisseurs, auprès de « *Équipement Incendie C M P Mayer Inc.* » pour un montant maximal de 24 700 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-240.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 4 940 \$ à compter de l'exercice financier 2014.

2013-06-189

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION - ACHAT D'UNE REMORQUE

Considérant l'approbation de la commission de sécurité publique du 3 juin 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser l'achat d'une remorque, après vérification et analyse des prix auprès de différents fournisseurs, auprès de « *Trailgo Inc.* » pour un montant maximal de 5 200 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds d'administration et soit imputée au poste budgétaire 03-600-22-740.

2013-06-190

SUJET : APPROBATION DES PROJETS NOS G90815 ET G90691 – BELL

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation des projets nos G90815 et G90691 soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-06-191

SUJET : APPROBATION DU PROJET NO 1561474 ING-155004 VIDEOTRON S.E.N.C.

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet no 1561474 ING-155004 soumis par Vidéotron S.E.N.C. concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-06-192

SUJET : MANDAT À LA FIRME « GÉNIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE » – SECTEUR POINTE-AUX-RENARDS – ÉTAT ENVIRONNEMENTAL

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme « *Génivar Société en commandite* » afin d'établir un portrait général de l'état environnemental du secteur Pointe-aux-Renards.

D'autoriser le paiement des frais relatifs pour une somme de 10 347,75 \$ toutes taxes incluses à même le poste budgétaire 02-610-00-411 financé par le « dépôt MDDEFP » réservé.

2013-06-193

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 2012-12-386 – MANDAT À LA FIRME « CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT ET GESTION URBAINE (CDGU) INC. », POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES POUR LE PROJET DE JEUX D'EAU AU PARC OLYMPIQUE

Considérant la résolution 2013-05-152 – Ratification de la décision de la direction générale d'annuler l'appel d'offres 2013-11 – Aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc Olympique et de recommencer le processus d'appel d'offres, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'amender la résolution 2012-12-386 – Mandat à la firme « *Consultants en développement et gestion urbaine (CDGU) inc.* », pour les services professionnels de génie pour la préparation des documents techniques pour le projet de jeux d'eau au parc Olympique en changeant le montant de 29 000,00 \$, taxes en sus, pour le montant de 30 000,00 \$, taxes en sus.

2013-06-194

SUJET : DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS – 110, BOULEVARD CARDINAL-LÉGER (LOT 1 723 750) – AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE D'ESTHÉTIQUE D'AUTOMOBILES ACCOMPAGNÉ D'UN USAGE ADDITIONNEL « CAFÉ » AVEC TERRASSE

Considérant que toutes les exigences prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 786 sur les usages conditionnels ont été observées, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que l'aménagement d'un centre d'esthétique d'automobiles accompagné d'un usage additionnel « café » avec terrasse soit permis au 110, boulevard Cardinal-Léger (lot 1 723 750).

2013-06-195

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – JUIN 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs et les honoraires professionnels suivants :

A) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet SLC-2007-610, la somme de 6 323,63 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement final pour les honoraires professionnels de génie pour le projet d'aménagement d'une surface sportive synthétique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

B) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet AT-2012-04, la somme de 1 149,75 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif no 3 pour les honoraires professionnels de génie pour le projet d'une aire de jeux d'eau au parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-044 et financée par le surplus réservé.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

C) CDGU INGÉNIE URBAINE

Pour le projet AT-2012-04, la somme de 1 149,75 \$ toutes taxes incluses représentant les honoraires professionnels supplémentaires de génie pour la gestion d'un deuxième appel d'offres pour le projet d'une aire de jeux d'eau au parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-044 et financée par le surplus réservé.

2013-06-196

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – MAI 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission administrative :

- 27 mai 2013

Commission des services aux citoyens :

- 21 mai 2013

Commission de sécurité publique :

- 6 mai 2013

Commission technique :

- 21 mai 2013

Comité consultatif d'urbanisme :

- 7 mai 2013
- 29 mai 2013

2013-06-197

SUJET : DEMANDE DE MODIFICATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 69/71, DUHAMEL (LOT 1 574 443) – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Considérant la résolution 2013-05-165 – Demande de modification en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 69/71, Duhamel (Lot 1 574 443), il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 9 juillet 2013, à compter de 19 h, dans la salle du conseil située à l'Omni-Centre, 375 boulevard Cardinal-Léger, Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-06-198

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement relatif à l'augmentation du fonds de roulement sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-06-199

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 716 - RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller John Kinnear annonce qu'un règlement amendant le règlement 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-06-200

SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR STÉPHAN BRABANT – OPÉRATEUR – USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – SERVICE DES INFRASTRUCTURES

Considérant que monsieur Stéphan Brabant, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 29 avril 2013, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 29 juillet 2013 au 30 août 2013 inclusivement;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Stéphan Brabant, opérateur à l'usine de traitement des eaux usées – Service des infrastructures, un congé sans solde du 29 juillet 2013 au 30 août 2013 inclusivement selon sa demande déposée.

2013-06-201

SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR JACQUES RICHARD – JOURNALIER-CHAUFFEUR – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Considérant que monsieur Jacques Richard, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 7 mai 2013, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 29 juillet 2013 au 30 août 2013 inclusivement;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Jacques Richard – Journalier-chauffeur – Service des travaux publics, un congé sans solde du 29 juillet 2013 au 30 août 2013 inclusivement selon sa demande déposée.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PÉRIODE DE QUESTIONS

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h et s'est terminée à 20 h 20.

2013-06-202

SUJET : AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 20, d'ajourner la séance du 11 juin 2013 au 27 juin 2013 à 19 h 30.

2013-06-203

SUJET: RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, de rouvrir la séance ordinaire du mois de juin 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h 05 et s'est terminée à 20 h 30.

2013-06-204

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUIN AJOURNÉE AU 27 JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 36, de lever la séance du mois de juin ajournée au 27 juin 2013.

La séance du 11 juin 2013 a été ajournée au 27 juin 2013 afin de traiter la résolution 2013-06-182.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE, DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 9 juillet 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron.

Était aussi présent : Monsieur Michel Perrier, directeur général et Madame Danielle Carbonneau, greffière adjointe

Le Conseil municipal a tenu une minute de silence pour les événements survenus à Lac Mégantic.

2013-07-205

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juillet 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 32 et s'est terminée à 19 h 36.

2013-07-206

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2013 ET DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 27 JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2013 et de la séance ajournée du 27 juin 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-07-207

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2013 ET DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 27 JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2013 et de la séance ajournée du 27 juin 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-07-208

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de juin 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-07)

2013-07-209

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois de juin 2013 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716.

2013-07-210

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de juin 2013 conformément au Règlement numéro 716.

2013-07-211

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION DE LA SCÈNE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES POMPIERS 2013 AUPRÈS DE LA COMPAGNIE « MSR LOCATION SCÈNE MOBILE »

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature d'un contrat par le directeur général, monsieur Michel Perrier, pour la location de la scène pour les spectacles dans le cadre de la Fête des pompiers 2013 auprès de la compagnie « MSR Location Scène mobile » pour un montant de 9 192,25 \$, toutes taxes incluses.

Qu'un dépôt d'une somme de 4 596,13 \$ soit versé à MSR Location Scène mobile.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-227-00-496.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-07-212

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - POUR LE MANDAT D'EXPERTISE STRUCTURALE DE LA SALLE DES ARCHIVES DE L'HÔTEL DE VILLE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi du mandat d'expertise structurale de la salle des archives de l'hôtel de ville par le directeur général, monsieur Michel Perrier, auprès de la compagnie « Les Services exp. inc. » pour un montant de 1 241,73 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 02-135-00-410.

2013-07-213

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR ET D'UNE PISTE CYCLABLE SUR L'AVENUE FOREST

Considérant les recommandations du coordonnateur à la planification des travaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de service de la compagnie « Les Services exp inc. » pour la préparation des plans et devis pour la construction d'un trottoir et d'une piste cyclable sur l'avenue Forest pour un montant de 15 435,39 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 22-300-10-728.

2013-07-214

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI D'UN MANDAT POUR LA PRÉPARATION DES OUTILS DE MISE EN MARCHÉ POUR LA VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 2 744 712

Considérant les recommandations du directeur général, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder un mandat à la firme Cohn & Wolfe n'excédant pas 8 623,13 \$, toutes taxes incluses, pour la préparation des outils de mise en marché pour la vente d'une partie du lot 2 744 712.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 02-135-00-411.

2013-07-215

SUJET : PAIEMENT MENSUEL DE JUILLET 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

A) Paiement à effectuer à MP Eco Inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 139 000,48 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif n° 3.

Que cette dépense soit imputée au règlement 826.

2013-07-216

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général à aller en appel d'offres public pour les travaux de rénovation de l'hôtel de Ville et de l'Omni-Centre.

2013-07-217

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de juin 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-07-218

SUJET : AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION N° 2012-10-305 « DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE DÉCORATIONS POUR L'ILLUMINATION DES ARTÈRES PRINCIPALES ET BÂTIMENT DE LA VILLE » - PROJET TP-2012-11

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution numéro 2012-10-305 en modifiant le montant de « 24 392,57 \$ » par « 24 697,25 \$ »

2013-07-219

SUJET : AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION N° 2012-02-023 « DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - CONSEIL SANS PAPIER » - PROJET ADM-2012-02

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution numéro 2012-02-023 en modifiant le montant de « 20 345 \$ » par « 20 942 \$ ».



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-07-220

SUJET : ENGAGEMENTS 2011 FINANCÉS PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'affectation d'un montant de 123 165,06 \$ du surplus réservé pour financer les engagements 2011.

2013-07-221

SUJET : JOURNÉE DES POMPIERS – 10 AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la Journée des pompiers du 10 août 2013 comme activité spéciale de la Ville de Pincourt.

D'autoriser une parade de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 10 août 2013, selon le plan déposé par l'Association des pompiers volontaires de Pincourt.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques et la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires.

D'autoriser la fin des activités au parc Bellevue au plus tard à minuit le samedi 10 août 2013.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.

2013-07-222

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION - ACHAT D'UN VENTILATEUR HAUT DÉBIT POUR VENTILER LES GAZ DE COMBUSTIONS ET LES ESPACES CLOS

Considérant l'approbation de la commission de sécurité publique du 3 juin 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un ventilateur haut débit auprès de la firme « ARÉO-FEU » pour une somme maximale de 4 173,59 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds d'administration et soit imputée au poste budgétaire 03-600-22-740.

2013-07-223

SUJET : MANDAT À LA FIRME GÉNIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POUR LE SUIVI DE LA VÉGÉTATION DU MARÉCAGE ARBORESCENT DANS LE SECTEUR « DOMAINE DE LA FORÊT »



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant les engagements de la Ville de Pincourt auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) dans le cadre des diverses demandes de certificats d'autorisation et pour faire suite aux recommandations de la commission technique du 17 mai 2010, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le mandat à la firme Génivar Société en commandite pour procéder à un suivi de la végétation du marécage arborescent dans le secteur « Domaine de la Forêt » selon leur offre déposée.

D'autoriser le paiement des frais relatifs pour la somme de 7 933,28 \$ toutes taxes incluses à même le poste budgétaire 02-610-00-411 financé par le « dépôt MDDEFP » réservé.

2013-07-224

SUJET : APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION – APPEL D'OFFRES 2013-09 - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS DES INFRASTRUCTURES DU PROJET POINTE-AUX-RENARDS

CONSIDÉRANT l'article 573 de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT la politique de gestion contractuelle, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragnon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'autoriser l'utilisation des critères énumérés ci-dessous pour le lancement de l'appel d'offres 2013-09 concernant les services professionnels pour la conception des plans et devis des infrastructures du projet Pointe-aux-renards :

- Compréhension du mandat et méthodologie 20 points
- Expérience pertinente de la firme 25 points
- Chargé de projet 20 points
- Équipe proposée 20 points
- Échéancier 15 points

2013-07-225

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – JUILLET 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs et les honoraires professionnels suivants :



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

A) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet AT-2012-04, la somme de 2 759,40 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif no 4 pour les honoraires professionnels de génie pour le projet d'une aire de jeux d'eau au parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-044 et financée par le surplus réservé.

B) SERVICE D'ENSEIGNE INSTAL-PRO INC.

Pour le projet AT-2012-02, la somme de 2 592,40 \$ toutes taxes incluses représentant le remboursement de la retenue pour la fourniture et l'installation d'un tableau indicateur.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-40-049.

2013-07-226

SUJET TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission administrative :

- 25 juin 2013

Commission des services aux citoyens :

- Aucune

Commission de sécurité publique :

- 3 juin 2013

Commission technique :

- Aucune

Comité consultatif d'urbanisme :

- Aucun

2013-07-227

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 727 CONCERNANT LES ENTENTES PORTANT SUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES ET AUX ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 654

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement amendant le règlement 727 concernant les ententes portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et abrogeant le règlement numéro 654 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-07-228

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS DANS LE CADRE DU DOSSIER RELATIF À L'INTÉGRATION DE LA VOIE DE CIRCULATION PRIORITAIRE ADJACENTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, pour et au nom de la Ville de Pincourt, de la lettre d'entente entre la Ville de Pincourt et la Commission scolaire des Trois-Lacs dans le cadre du dossier relatif à l'intégration de la voie de circulation prioritaire adjacente à l'école secondaire du Chêne-Bleu.

2013-07-229

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES POUR LA SAISON 2013-2014 – APPEL D'OFFRES REGROUPE CS-20132014 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

À la suite de l'appel d'offres public CS-20132014 lancé par l'Union des municipalités du Québec pour l'achat regroupé de sel de déglacement des chaussées pour la saison 2013-2014 et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement de sel de déglacement des chaussées pour la saison 2013-2014 au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Mines Seleine » pour la somme de 127 548,67 \$ avec livraison, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-622.

2013-07-230

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 984, CHEMIN DUHAMEL (LOT 1 720 626) – INSTALLATION DE SECTIONS DE CLÔTURE DANS LA COUR AVANT

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure formulée par le propriétaire du 984, chemin Duhamel;

CONSIDÉRANT l'analyse des divers documents soumis suivant la séance du 11 juin 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette dérogation mineure;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 22 juin 2013 du journal Première Édition, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que la Ville de Pincourt accorde la dérogation mineure demandée au règlement 780 – Règlement de zonage et de plans d’implantation et d’intégration architecturale, pour un immeuble situé au 984, chemin Duhamel soit de permettre l’installation de sections de clôture dans la cour avant.

2013-07-231

SUJET : DEMANDE DE MODIFICATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 69/71, DUHAMEL (LOT 1 574 443)

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D’accepter, selon les recommandations du Comité consultatif d’urbanisme, la demande de modification d’occupation du bâtiment situé au 69/71, chemin Duhamel de façon à ce que ce dernier soit transformé exclusivement en résidence unifamiliale, le tout en conformité avec les dispositions du Règlement sur les plans particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble conditionnellement à l’enlèvement de l’enseigne sur poteau situé au coin nord-ouest du terrain et à ce que la partie asphaltée en façade du bâtiment soit aménagée avec de la pelouse.

2013-07-232

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 509-6 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 509-6, l’avoir lu et renonçant à sa lecture, d’adopter le règlement numéro 509-6 autorisant l’augmentation du fonds de roulement.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h 07 et s’est terminée à 20 h 51.

2013-07-233

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 51, de lever la séance du 9 juillet 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


DANIÈLLE CARBONNEAU, GREFFIÈRE
ADJOINTE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 16 juillet 2013**, à 16 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron

Sont aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général et madame Danielle Carbonneau, greffière adjointe

Absent : Monsieur Jim Miron, conseiller

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande de dérogation mineure - Réduction de la superficie d'un lot dans la zone C1-24 (lot 2 744 712)
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

CERTIFICAT

Je soussignée, DANIELLE CARBONNEAU, greffière adjointe de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.


DANIELLE CARBONNEAU, GREFFIÈRE ADJOINTE

2013-07-234

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 16 h 30, d'ouvrir la séance extraordinaire du 16 juillet 2013.

2013-07-235

SUJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 juillet 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-07-236

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – RÉDUCTION DE LA SUPERFICIE D'UN LOT DANS LA ZONE C1-24 (LOT 2 744 712)

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 29 juin 2013, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accorde la dérogation mineure demandée au règlement 780 – Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la réduction de la superficie d'un lot dans la zone C1-24 (lot 2 744 712).

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 16 h 32 et s'est terminée à 16 h 35.

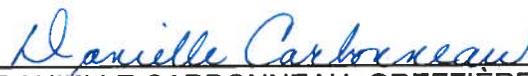
2013-07-237

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 16 h 36, de lever la séance extraordinaire du 16 juillet 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


DANIELLE CARBONNEAU, GREFFIÈRE ADJOINTE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 13 août 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon

Était aussi présent : M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absente : Madame Denise Bergeron, conseillère

2013-08-238

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'août 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 35 et s'est terminée à 19 h 40.

2013-08-239

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 juillet 2013 et de la séance extraordinaire du 16 juillet 2013, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-08-240

SUJET : APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 juillet 2013 et de la séance extraordinaire du 16 juillet 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-08-241

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de juillet 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-08)

2013-08-242

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois de juillet 2013 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716.

2013-08-243

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUILLET 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de juillet 2013 conformément au Règlement numéro 716.

2013-08-244

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 826 – RÉPARATIONS D'URGENCE À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - PROJET TP-2011-010 MISE À NIVEAU DE L'USINE PHASE 1

Considérant les recommandations du directeur du Service des travaux publics et du directeur général, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'entériner le contrat à la compagnie « National Vacuum » pour des réparations d'urgence à l'usine de traitement des eaux usées pour un montant de 13 902,78 \$, toutes taxes incluses.

D'entériner le contrat à la compagnie « Sanivac » pour des réparations d'urgence à l'usine de traitement des eaux usées pour un montant de 916,39 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le règlement numéro 826.

2013-08-245

SUJET : EMBAUCHE DE MADAME ISABEL BOULAY, ING. À TITRE DE DIRECTRICE AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES

Considérant les recommandations du directeur général et du directeur des Ressources humaines en commission administrative le 29 juillet 2013;

Considérant l'approbation de la Commission administrative, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à l'embauche de madame Isabel Boulay, ing. à titre de directrice au Service des infrastructures de la Ville de Pincourt.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de travail entre la Ville de Pincourt et madame Isabel Boulay, ing.

2013-08-246

SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ À LA FIRME « LES SERVICES EXP INC. » POUR LE MANDAT D'EXPERTISE STRUCTURALE DE LA SALLE DES ARCHIVES DE L'HÔTEL DE VILLE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la facture no 159274 de la Firme « Les Services Exp inc. » pour l'expertise structurale de la salle des archives de l'hôtel de ville d'une somme de 1 191,43 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 22-100-20-722.

2013-08-247

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à MP Eco Inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 310 975,49 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 4.

Que cette dépense soit imputée au règlement 826.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-08-248

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de juillet 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-08-249

SUJET : ÉCHÉANCE DE L'OBLIGATION – SÉRIE CB – SOLDE EN CAPITAL NON AMORTI ESTIMÉ DE 4 622,23 \$ (SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX)

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'acquitter en tout, le solde en capital non amorti estimé, se chiffrant à 4 622,23 \$ de l'obligation – Série CB (Société québécoise d'assainissement des eaux).

Que ce paiement soit financé par le surplus non réservé et soit imputé au poste 02-414-07-818.

2013-08-250

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – RESTAURATION DE LAMPADAIRES DE RUES – PROJET TP-2013-11

Considérant l'approbation du projet TP-2013-11, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner les achats pour la restauration de lampadaires de rues auprès de « Revêtement Électro-Fusion », « Vitrierie de l'Île enr. », « Lumec inc. », « Lumen inc. », ainsi que d'autres fournisseurs reconnus, pour un montant n'excédant pas 22 995 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-10-044.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 4 599 \$, à compter de l'exercice financier 2014.

2013-08-251

SUJET : SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE NOTRE-DAME DE L'ÎLE PERROT ET LA VILLE DE L'ÎLE PERROT POUR LA RÉCIPROCITÉ DE L'ACCÈS AUX SERVICES DES BIBLIOTHÈQUES DES TROIS VILLES

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le greffier, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente avec la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et la Ville de L'Île-Perrot pour la réciprocité de l'accès aux services des bibliothèques des trois villes.

2013-08-252

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2013-05-158
« DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - OCTROI
DE CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN SANTÉ
ET SÉCURITÉ POUR LA FORMATION D'UNE ÉQUIPE DE
SAUVETAGE EN ESPACE CLOS »

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De remplacer le paragraphe « D'octroyer le contrat pour les services professionnels en santé et sécurité pour la formation d'une équipe de sauvetage en espace clos à la compagnie CPSMU inc. pour un montant de 8 991,04 \$, taxes incluses. »

Par le paragraphe suivant :

D'octroyer le contrat pour les services professionnels en santé et sécurité pour la formation d'une équipe de sauvetage en espace clos à la Commission scolaire des Affluents pour un montant de 6 820,32 \$, taxes incluses, et pour la mise à jour à la compagnie CPSMU inc. pour un montant de 2 170,72 \$, taxes incluses.

2013-08-253

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE D'UN
AN AVEC RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE DE DEUX AUTRES
ANNÉES ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LA SOCIÉTÉ
CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le greffier, M^e Étienne Bergevin Byette, pour et au nom de la Ville de Pincourt, d'une lettre d'entente de « Services aux sinistrés » d'une durée d'un an avec renouvellement automatique de deux autres années entre la Ville de Pincourt et la Société canadienne de la Croix-Rouge, au montant annuel par habitant de 15 cents (0,15 \$) pour 2013-2014, au montant annuel par habitant de 15 cents (0,15 \$) pour 2014-2015 et au montant annuel par habitant de 15 cents (0,15 \$) pour 2015-2016 selon le décret concernant la population des municipalités et des arrondissements.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-495.

2013-08-254

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – AOÛT 2013 – AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif et les honoraires professionnels suivants :



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

A) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet AT-2012-04, la somme de 11 037,60 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif no 5 pour les honoraires professionnels de génie pour le projet d'une aire de jeux d'eau au parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-044 et financée par le surplus réservé.

2013-08-255

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JUIN 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission administrative :

- 29 juillet 2013

Commission des services aux citoyens :

- Aucune

Commission de sécurité publique :

- Aucune

Commission technique :

- Aucune

Comité consultatif d'urbanisme :

- Aucun

2013-08-256

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES SUR LESQUELS LES TAXES IMPOSÉES N'ONT PAS ÉTÉ PAYÉES EN TOUT OU EN PARTIE

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées au 7 août 2013 en tout ou en partie.

2013-08-257

SUJET : REPORT DE L'ÉCHÉANCE POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE RÉVISION AUX RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 9109-6552 QUÉBEC INC.

Considérant l'article 138.3 de la Loi sur la fiscalité municipale, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reporter au 1^{er} novembre 2013 l'échéance pour répondre à la demande de révision aux rôles d'évaluation foncière de 9109-6552 Québec inc.

2013-08-258

SUJET : MANDAT À LA FIRME SOLUTIONS ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT (SAE) POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 824 – RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET DES ENGRAIS

Considérant l'article 10.1 du règlement 824 – Règlement relatif à l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais;

Considérant le mandat accordé à Solutions alternatives environnement (SAE) pour le service de Ligne verte – Service d'accompagnement professionnel et prêt de personnel, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme Solutions alternatives environnement (SAE) pour l'application du règlement 824 – Règlement relatif à l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 08 et s'est terminée à 20 h 40.

2013-08-259

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 13 AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 40, de lever la séance du 13 août 2013.



YVAN CARDINAL, MAIRE



ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 10 septembre 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon et madame la conseillère Denise Bergeron

Était aussi présent : Madame Danielle Carbonneau, greffière adjointe

2013-09-260

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de septembre 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 37 et s'est terminée à 19 h 39.

2013-09-261

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-09-262

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2013.

2013-09-263

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'août 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-09)

2013-09-264

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois d'août 2013 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716. (Liste numéro C-2013-09)

2013-09-265

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE D'AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois d'août 2013 conformément au Règlement numéro 716.

2013-09-266

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION D'ÉQUIPEMENT AVEC L'ENTREPRISE GL&V CANADA INC. ET D'UNE ENTENTE PORTANT SUR LA GARANTIE DE L'ÉQUIPEMENT

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, le directeur général adjoint, Me Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de cession d'équipement avec l'entreprise GL&V Canada Inc. ainsi que l'entente portant sur la garantie de l'équipement.

2013-09-267

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – SEPTEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à MP Eco Inc.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 439 755,84 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 5.

Que cette dépense soit imputée au Règlement 826.

2013-09-268

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON-RÉSERVÉ – OCTROI DU CONTRAT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE (LOT 1) ET DE L'OMNI-CENTRE DE PINCOURT (LOT 2) – APPEL D'OFFRES 2013-16

À la suite de l'appel d'offres publique 2013-16, lancé le 16 août 2013 par le coordonnateur Planification des travaux et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour le réaménagement de l'hôtel de Ville (lot 1) et de l'Omni-Centre de Pincourt (lot 2) à « *Constructions R.D.J. Inc.* », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant ne dépassant pas 325 264,27 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non-réservé et imputée aux postes budgétaires 22-100-20-722, pour un montant de 287 683,54 \$, et 22-100-20-723, pour un montant de 37 580,73 \$.

2013-09-269

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'août 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-09-270

SUJET : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA VILLE DE PINCOURT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-09-271

SUJET: APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 52 608 \$ DU SURPLUS NON RÉSERVÉ POUR AFFECTATION AU SURPLUS RÉSERVÉ AFIN DE COMPLÉTER LE RÉAMÉNAGEMENT NÉCESSAIRE À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL D'ÉLECTRO-DÉSHYDRATATION

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'appropriation d'un montant de 52 608 \$ du surplus non réservé pour affectation au surplus réservé afin de compléter le réaménagement nécessaire à l'usine d'épuration des eaux usées pour l'installation de l'appareil d'électro-déshydratation selon la résolution 2012-02-043.

2013-09-272

SUJET: APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 59 908,75 \$ DU SURPLUS NON RÉSERVÉ POUR AFFECTATION AU SURPLUS RÉSERVÉ AFIN D'AUGMENTER LA CAPACITÉ DE L'ÉQUIPEMENT D'ÉLECTRO-DÉSHYDRATATION LINÉAIRE CINÉTIK À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'appropriation d'un montant de 59 908,75 \$ du surplus non réservé pour affectation au surplus réservé afin d'augmenter la capacité de l'équipement d'électro-déshydratation linéaire cinétique à l'usine de traitement des eaux usées selon la résolution 2011-04-117.

2013-09-273

SUJET: APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 147 718,42 \$ DU SURPLUS NON RÉSERVÉ POUR AFFECTATION AU SURPLUS RÉSERVÉ AFIN D'AJUSTER LES HONORAIRES – MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE L'USINE D'ÉPURATION ET DE LA STATION DE POMPAGE NUMÉRO 3

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'appropriation d'un montant de 147 718,42 \$ du surplus non réservé pour affectation au surplus réservé afin d'ajuster les honoraires – Mise à niveau des équipements de l'usine d'épuration et de la station de pompage numéro 3 selon la résolution 2012-07-212.

2013-09-274

SUJET: APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 31 892,75 \$ DU SURPLUS NON RÉSERVÉ POUR AFFECTATION AU SURPLUS RÉSERVÉ POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES POUR LE PROJET DE JEUX D'EAU AU PARC OLYMPIQUE AUPRÈS DE LA FIRME CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT ET GESTION URBAINE (CDGU)



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'appropriation d'un montant de 31 892,75 \$ du surplus non réservé pour affectation au surplus réservé pour la préparation des documents techniques pour le projet de jeux d'eau au parc Olympique auprès de la firme Consultants en développement et gestion urbaine (CDGU) selon la résolution 2012-12-386.

2013-09-275

SUJET : COLLECTE DE DÉCHETS ET RÉSIDUS VERTS – REGROUPEMENT
DES QUATRE VILLES – CONTRAT 2014

Considérant que le contrat de collecte, transport et disposition des déchets prend fin au 31 décembre 2013;

Considérant que le contrat de collecte, transport et disposition des résidus verts prend fin au 31 décembre 2013 (excluant les années d'option);

Considérant que les villes de Pincourt, de L'Île-Perrot, Vaudreuil-Dorion et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot se sont montrées favorables à procéder à un appel d'offres commun pour la collecte, le transport et la disposition des déchets et résidus verts;

Considérant que la Ville de L'Île-Perrot s'est montrés favorable à accepter le mandat de rédiger l'appel d'offres regroupé;

Considérant que les particularités, exigences ou modalités spécifiques requises pour la Ville de Pincourt seront intégrées au devis, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accepte de faire partie du regroupement;

Que la Ville de Pincourt accepte de confier à la Ville de L'Île-Perrot le mandat de rédiger l'appel d'offres regroupé pour les services de collecte, transport et disposition des déchets et résidus verts pour les années 2014, 2015 et 2016, ainsi que pour les années 2017 et 2018 sur une base optionnelle;

Que la MRC soit informée de l'existence de cet appel d'offres.

2013-09-276

SUJET: AUTORISATION AU DIRECTEUR DES SERVICES D'URGENCE ET DE
PROTECTION INCENDIE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR
INVITATION POUR L'ACHAT D'UN COMPRESSEUR D'AIR
RESPIRABLE – PROJET INC-2013-104

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Services d'urgence et de protection incendie d'aller en appel d'offres par invitation pour l'achat d'un compresseur d'air respirable (projet INC-2013-104).



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-09-277

SUJET: P.I.I.A. – PROJET « RONA » - BOULEVARD DU TRAVERSIER (LOT 5 290 443)

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le Plan d'implantation et d'intégration architecturale déposé par « Rona » pour la construction d'un commerce au détail sur le lot 5 290 443 situé sur le boulevard du Traversier, incluant le lotissement proposé, conditionnellement à ce qu'un plan détaillé des aménagements paysagers soit soumis pour approbation, que le promoteur respecte les dispositions applicables aux clôtures entourant des espaces d'entreposage extérieur de marchandises et de suggérer que la partie identifiée « terrain non développé » demeure boisée.

2013-09-278

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 86, RUE RADISSON (LOT 1 723 398) – AUTORISATION D'UNE PISCINE CREUSÉE ET D'UN FILTREUR EN COUR AVANT, RÉDUCTION DE LA MARGE APPLICABLE À UNE GALERIE, RÉDUCTION DE LA MARGE APPLICABLE À UNE REMISE ET RÉGULARISATION DE LA DISTANCE DE 1,78 MÈTRE ENTRE LADITE REMISE ET LE BÂTIMENT PRINCIPAL

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser le greffier à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la présence d'une piscine creusée et d'un filtreur de piscine en cour avant, la réduction de la marge applicable à une galerie existante, la réduction de la marge applicable à une remise existante et la régularisation de la distance de 1,78 mètre entre ladite remise et le bâtiment principal au 86, rue Radisson (lot 1 720 626).

2013-09-279

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PROJET « RONA » 1200, BOULEVARD DU TRAVERSIER (LOT 5 290 443) – AUGMENTATION DE LA HAUTEUR MAXIMALE AUTORISÉE POUR DES CLÔTURES

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser le greffier à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant l'autorisation d'installer des clôtures d'une hauteur maximale de 3,65 mètres autour des espaces utilisés pour l'entreposage extérieur de marchandises pour le projet Rona sur le boulevard du Traversier (lot 5 290 443).



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-09-280

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – SEPTEMBRE 2013 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif suivant :

A) LES ENTREPRISES VENTEQ INC.

Pour le projet 2013-12, la somme de 138 719,52\$ \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif n° 1 et final pour l'aménagement d'une aire de jeux d'eau dans le Parc Olympique.

Que cette dépense soit financée par le Règlement numéro 829 et imputée au poste budgétaire 22-700-10-044.

2013-09-281

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS DES INFRASTRUCTURES DU PROJET POINTE-AUX-RENARDS – APPEL D'OFFRES 2013-09

À la suite de l'appel d'offres publique 2013-09, lancé le 16 juillet 2013 par le directeur de l'Aménagement du territoire et suivant l'analyse des soumissions reçues, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Perrier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour les services professionnels pour la conception des plans et devis des infrastructures du projet Pointe-aux-Renards à « *CDGU Ingénierie urbaine* », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant ne dépassant pas 31 618,13 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

2013-09-282

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – AOÛT 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission administrative :

- Aucune

Commission des services aux citoyens :

- 20 août 2013



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission de sécurité publique :

- 6 août 2013

Commission technique :

- Aucune

Comité consultatif d'urbanisme :

- Aucun

2013-09-283

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DE DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 780

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement amendant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :

- Ajouter des normes spécifiques à l'implantation des bâtiments accessoires et des piscines dans la zone de grand courant d'une plaine inondable;
- Retirer l'application des normes de stationnement incluses dans le tableau 66 pour les usages récréation commerciale dans la zone C1-24;
- Modifier le nombre de logements autorisés par bâtiment dans la zone H3-04 pour les habitations multifamiliales.

sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-09-284

SUJET: ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-10 – MODIFICATION DE DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 780

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le premier projet de Règlement numéro 780-10 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :

- Ajouter des normes spécifiques à l'implantation des bâtiments accessoires et des piscines dans la zone de grand courant d'une plaine inondable;
- Retirer l'application des normes de stationnement incluses dans le tableau 66 pour les usages récréation commerciale dans la zone C1-24;
- Modifier le nombre de logements autorisés par bâtiment dans la zone H3-04 pour les habitations multifamiliales.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Qu'une assemblée de consultation se tienne le 1^e octobre 2013 à 19 h, dans la salle du conseil, ou à toute autre date déterminée par le greffier.

2013-09-285

SUJET: VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES LE 11 NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au dépôt de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, d'ordonner au greffier de vendre à l'enchère publique selon la *Loi sur les cités et villes* et la Politique administrative concernant le recouvrement des sommes dues à la Ville numéro POL-ADM-TRE-1999-09-01.2, les immeubles qui ont des arrérages de taxes pour les années 2011 et antérieures et/ou des droits sur les mutations immobilières dus au 31 décembre 2012.

Seront soustraites de ladite vente pour non-paiement de taxes les créances en souffrance d'arrérages de taxes de 2011 et de droits sur les mutations immobilières de 2012 ayant un solde de 200 \$ et moins.

Cette vente aura lieu dans la salle de délibérations du conseil, à l'Omni-Centre, 375, boulevard Cardinal-Léger, Pincourt, le **11 novembre 2013, à 11 heures.**

2013-09-286

SUJET: NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PINCOURT POUR ACQUÉRIR SI NÉCESSAIRE DES IMMEUBLES LORS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES PRÉVUE POUR LE 11 NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Nathalie Boisvert, directrice des Services administratifs et financiers et trésorière, ou, en son absence, madame Josianne Élie, assistante-trésorière, pour enchérir et acquérir les immeubles si nécessaire lors de la vente aux enchères pour non-paiement de taxes prévue pour le 11 novembre 2013, à 11 heures, le tout en accord avec l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-09-287

SUJET : APPROBATION DU NOUVEL ORDRE DU JOUR DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2013-01-010

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De remplacer la résolution numéro 2013-01-010 par ce qui suit :

Qu'à compter de la séance ordinaire du 1^e octobre 2013, l'ordre du jour des séances ordinaires du conseil municipal sera le suivant :

1. Procès-verbaux des séances antérieures;
2. Direction générale;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

3. Services administratifs et financiers;
4. Service des travaux publics;
5. Loisirs et Services communautaires;
6. Service d'urgence et de protection incendie;
7. Aménagement du territoire;
8. Greffe;
9. Ressources humaines;
10. Service des infrastructures
11. Sécurité civile et mesures d'urgence;
12. Affaires nouvelles;
13. Période de questions;
14. Levée ou ajournement de la séance.

2013-09-288

SUJET : SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MADAME JOSIANNE ÉLIE, AGISSANT COMME ASSISTANTE-TRÉSORIÈRE

Considérant le retour de congé de maternité de la titulaire;

Considérant les recommandations du directeur des Ressources humaines et du directeur général, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, pour et au nom de la Ville de Pincourt du contrat de travail de madame Josianne Élie.

2013-09-289

SUJET : PROLONGATION DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE AVEC DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET SSQ

Considérant que le contrat d'assurance collective des employés avec Desjardins Sécurité financière et SSQ vient à terme le 30 septembre 2013;

Considérant les recommandations du directeur des Ressources humaines et du directeur général, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le prolongement des contrats d'assurance pour les employés avec Desjardins Sécurité financière et SSQ pour une durée d'une année à partir du 1^{er} octobre 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 21 et s'est terminée à 21 h 01.



No de résolution
ou annotation

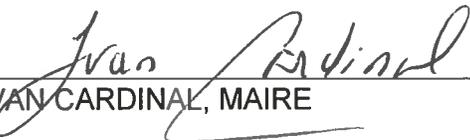
2013-09-290

VILLE DE PINCOURT

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21 h 01, de lever la séance du 10 septembre 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


DANIELLE CARBONNEAU, GREFFIÈRE
ADJOINTE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 1^{er} octobre 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragnon et madame la conseillère Denise Bergeron

Étaient aussi présents : Madame Danielle Carbonneau, greffière adjointe et monsieur Michel Perrier, directeur général

2013-10-291

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'octobre 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 33 et s'est terminée à 19 h 36.

2013-10-292

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragnon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-10-293

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2013.

2013-10-294

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de septembre 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716.
(Liste numéro MP-2013-10)

2013-10-295

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS
PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE
2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de septembre 2013 conformément au Règlement numéro 716.

2013-10-296

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ACHAT
D'UNE UNITÉ DE RAYONNAGE MOBILE MÉCANIQUE AUPRÈS DE LA
COMPAGNIE « RANGEMENT/CLASSEMENT RSW »

Suite aux recherches de prix effectuées par le coordonnateur à la planification des travaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'une unité de rayonnage mobile mécanique auprès de la compagnie « Rangement/Classement RSW » dans le cadre du réaménagement de l'hôtel de Ville pour un montant de 10 215,53 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et imputée au poste budgétaire 22-100-20-722.

2013-10-297

SUJET : DEMANDE D'APPUI POUR UN AMENDEMENT LÉGISLATIF EN
MATIÈRE DE RELATION DE TRAVAIL DANS LE DOMAINE DE LA
CONSTRUCTION

Considérant la résolution CV-2013-03-78 de la Ville de Lévis, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De demander l'appui de l'Union des municipalités du Québec afin de requérir du gouvernement du Québec un amendement législatif visant à inclure les municipalités au paragraphe 8 de l'article 19 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main d'œuvre* pour leur permettre de réaliser des travaux sur leurs bâtiments avec les mêmes pouvoirs en ce domaine que les commissions scolaires et les établissements publics du réseau de la santé, ainsi que demander l'appui des municipalités québécoises à cette démarche.



No de résolution
ou annotation

2013-10-298

VILLE DE PINCOURT

SUJET : APPROBATION DE L'ENGAGEMENT DE CRÉDIT ET DEMANDE AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE D'AUTORISER LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE PINCOURT À SIGNER LE CONTRAT D'EMPHYTÉOSE ET SES ANNEXES

CONSIDÉRANT les pourparlers avec la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SPORTS SHERBROOKE, ci-après « SPORTS SHERBROOKE » relativement aux développements du complexe sportif;

CONSIDÉRANT que la Ville de Pincourt désire engager son crédit pour une période de dix (10) ans renouvelable une (1) fois, pour la location de glaces auprès de SPORTS SHERBROOKE, dont le premier terme de ce bail de location commencera le 1^{er} septembre 2014 et se terminera le 31 août 2024;

CONSIDÉRANT que ledit bail, d'une durée de dix (10) ans avec le groupe SPORTS SHERBROOKE entrera en vigueur conditionnellement à l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT qu'une servitude, valable pour la même période de temps que la convention de services, d'utilisation d'un stationnement et d'un espace extérieur adjacent au complexe sportif doit être donnée à la Ville en échange de son entretien;

CONSIDÉRANT le contrat d'emphytéose à intervenir ainsi que la convention de services à intervenir;

CONSIDÉRANT que la partie assumée par la Ville de Pincourt représente la location de 1850 heures de glaces pour la première année au taux de 286 \$ de l'heure pour un montant annuel de 529 100 \$ payable en 10 versements égaux de 52 910 \$, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt approuve l'engagement de crédit d'un montant total de 5 291 000 \$ réparti sur dix (10) ans, avec possibilité de renouvellement, plus l'indexation annuelle du loyer de la glace selon les conditions mentionnées à l'annexe « Convention de Services » du Contrat d'emphytéose joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe « A ».

Il est également résolu que la Ville demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'autoriser les représentants de la Ville à signer ledit Contrat d'emphytéose et ses annexes le tout sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ainsi engager le crédit de la Ville.

2013-10-299

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de septembre 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-10-300

SUJET : DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COÛTS AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des vérificateurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2012, tel que préparé par la firme Goudreau Poirier inc.

2013-10-301

SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION POUR L'ANNÉE 2012

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du rapport des indicateurs de gestion pour l'année 2012.

2013-10-302

SUJET : DÉPÔT DU DEUXIÈME (2^E) RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du deuxième (2^e) rapport financier intermédiaire pour l'exercice financier 2013.

2013-10-303

SUJET : ADJUDICATION DE CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES

Considérant que la Ville est partie, avec d'autres villes, à une entente de regroupement conclue le 11 août 2009 pour une durée de cinq (5) ans soit du 1^{er} novembre 2009 au 1^{er} novembre 2014, pour l'acquisition d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de fonds de garantie;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant les conditions de renouvellement obtenues par négociations de gré à gré pour le terme du 1^{er} novembre 2013 au 1^{er} novembre 2014 pour le Regroupement Laurentides - Outaouais;

Considérant les recommandations du consultant, **René Laporte & Associés inc.**, à l'effet d'accepter les conditions de renouvellement de **Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту inc.** pour ce qui est de l'assurance des biens, bris de machines et délits et celle de **Lemieux, Ryan & Associés inc.** pour ce qui est des autres assurances de dommages puisqu'elles s'avèrent avantageuses, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat d'assurances de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 1^{er} novembre 2014 aux différents assureurs suivants via le courtier d'assurance **Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту inc. et Lemieux, Ryan et associés inc.** :

<u>Assurances</u>	<u>Assureurs</u>	<u>Courtiers</u>
Biens	Promutuel	Multi-Plus / Claude Héту
Bris des machines	Promutuel	Multi-Plus / Claude Héту
Délits	Promutuel	Multi-Plus / Claude Héту
Responsabilité primaire	Lloyd' s	Lemieux, Ryan & Associés
Responsabilité complémentaire	Elliot Risques spéciaux	Lemieux, Ryan & Associés
Responsabilité municipale	Lloyd' s	Lemieux, Ryan & Associés
Automobile des propriétaires	Aviva	Lemieux, Ryan & Associés

De verser, pour le terme 2013-2014, la prime de la Ville soit 94 007 \$ incluant les taxes aux mandataires des assureurs stipulés précédemment soient **Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту inc. et Lemieux Ryan & Associés inc.**

De verser la somme de 9 468 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie en responsabilité civile pour le terme 2013-2014 ainsi que la somme de 10 114 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie en biens pour le même terme.

D'autoriser le maire et le directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

2013-10-304

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE CONTRACTUELLE DE TROIS ANS AVEC BIO SERVICE MONTRÉAL POUR LE SYSTÈME DE NEUTRALISATION DES ODEURS À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'entente contractuelle pour les années 2014, 2015 et 2016 pour le système de neutralisation des odeurs à l'usine de traitement des eaux usées, avec « Bio Service Montréal », d'une somme de 3 568,14 \$ annuellement, toutes taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense soit financée par le fonds d'administration, au coût annuel de 3 568,14 \$, toutes taxes incluses et soit imputée au poste budgétaire 02-414-06-532.

2013-10-305

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE REMPLACEMENT D'UN TRACTEUR ET DE SES ÉQUIPEMENTS

Considérant l'entente de services pour la gestion, l'entretien et la réparation du parc de véhicules entre le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) et la Ville de Pincourt;

Considérant que le tracteur et ses équipements ont atteint la fin de leur vie utile et qu'ils sont retirés par le CGER, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à aller en appel d'offres public pour le remplacement d'un tracteur, d'un chasse-neige, d'une souffleuse et d'un épandeur d'abrasif pour l'entretien des trottoirs et des passages piétonniers.

2013-10-306

SUJET : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE POUR L'UTILISATION DU SITE DE NEIGES USÉES DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente avec la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pour l'utilisation du site de neiges usées de la Ville de Pincourt.

2013-10-307

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LE GROUPE L E C INC. (ARÉNA CITÉ DES JEUNES) ET LES VILLES DE PINCOURT, L'ÎLE-PERROT ET NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT ET D'UNE ENTENTE ENTRE CES MÊMES VILLES ET L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR ÎLE-PERROT INC. (HMIP)

CONSIDÉRANT que l'entente entre l'Association de hockey mineur Île-Perrot Inc. (HMIP) et groupe L E C Inc. (Aréna Cité des Jeunes) est venue à échéance à la fin de la saison 2012-2013;

CONSIDÉRANT que l'Aréna Cité des Jeunes exige que les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot soient parties à l'entente en ce qui a trait au cadre financier;

CONSIDÉRANT que HMIP signera également cette entente;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

CONSIDÉRANT que les Villes signeront un protocole d'entente avec HMIP selon lequel elles s'engagent à rembourser et à utiliser la totalité des heures de glaces prévues à l'entente avec l'Aréna Cité des Jeunes;

CONSIDÉRANT que chacune des Villes paiera au prorata des participants résidant sur leur territoire respectif, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire et le greffier à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt l'entente à intervenir entre L E C Inc. (Aréna Cité des Jeunes) et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot de même que le protocole d'entente entre ces mêmes villes et l'Association de hockey mineur Île-Perrot Inc. (HMIP), et ce, pour les saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

2013-10-308

SUJET : PROCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA POUR LE SERVICE DE CAMP DE JOUR DU CHÊNE-BLEU

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire ou, en son absence le maire suppléant, et le greffier ou, en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente avec le Centre Notre-Dame-de-Fatima pour le service de camp de jour du Chêne-Bleu pour les années 2014, 2015 et 2016.

2013-10-309

SUJET : APPROBATION DU PROJET NO G98487-FTTH - BELL

PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet no G98487-FTTH soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-10-310

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SEPTEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission administrative :

- 23 septembre 2013



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission des services aux citoyens :

- 17 septembre 2013

Commission de sécurité publique :

- 8 septembre 2013

Commission technique :

- Aucune

Comité consultatif d'urbanisme :

- 5 septembre 2013

2013-10-311

SUJET : ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-10
– MODIFICATION DE DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 780

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le second projet de Règlement numéro 780-10 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :

- Retirer l'application des normes de stationnement incluses dans le tableau 66 pour les usages récréation commerciale dans la zone C1-24;
- Modifier le nombre de logements autorisés par bâtiment dans la zone H3-04 pour les habitations multifamiliales.

2013-10-312

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE EMPHYTÉOSE AVEC
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SPORTS SHERBROOKE ET D'UNE
CONVENTION DE SERVICES

Considérant la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Pincourt et le Groupe Thibault, Rhéaume et Associés et la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SPORTS SHERBROOKE relativement à la reprise et au parachèvement du complexe sportif de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, une emphytéose et une convention de services avec SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SPORTS SHERBROOKE.

2013-10-313

SUJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE POUR
« REMBOURSEMENT DES FRAIS JURIDIQUES » POUR LA PÉRIODE
DU 1^{ER} JUILLET 2013 AU 1^{ER} JUILLET 2014



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance « remboursement des frais juridiques » pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 1^{er} juillet 2014 à la firme BF Lorenzetti & associés pour un montant de 1 943,71 \$.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires d'assurance des services de la Ville.

2013-10-314

SUJET : HOMMAGE À MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ D'ARAGON

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De rendre hommage à Monsieur le conseiller André D'Aragon pour ses onze (11) années d'implication au service des citoyens de la Ville de Pincourt à titre de conseiller du district # 6.

De lui souhaiter bonne chance dans sa nouvelle vie et dans ses nouveaux défis.

2013-10-315

SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR MAXIME ROBITAILLE – POMPIER À TEMPS PARTIEL – SERVICES D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE

Considérant que monsieur Maxime Robitaille, pompier à temps partiel, a déposé le 1^{er} septembre 2013 au bureau du directeur des Ressources humaines une demande de congé sans solde pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014 inclusivement, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Maxime Robitaille, pompier à temps partiel – Services d'urgence et de protection incendie, un congé sans solde du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014 inclusivement selon sa demande déposée.

2013-10-316

SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES INFRASTRUCTURES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE REMPLACEMENT D'UNE CAMIONNETTE

Considérant l'entente de services pour la gestion, l'entretien et la réparation du parc de véhicules entre le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) et la Ville de Pincourt;

Considérant qu'une camionnette Jeep Compass a atteint la fin de sa vie utile et qu'elle sera retirée par le CGER, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des infrastructures à aller en appel d'offres sur invitation pour le remplacement d'une camionnette.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-10-317

SUJET : APPROBATION DES AVIS DE CHANGEMENTS #4, #5 ET #12 POUR LE PROJET DE MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - PHASE 1

Considérant la politique de gestion contractuelle de la Ville de Pincourt;

Considérant que le projet de mise à niveau des équipements de l'usine de traitement des eaux usées - Phase 1 nécessite les avis de changements suivants :

- #4 Modifications en structure pour clarifier la conception de l'armature et modifier la passerelle en béton au-dessus du dessableur selon la directive de chantier no 5;
- #5 Modifications en électricité pour répondre aux questions de la Ville (Service d'urgence et de sécurité publique) selon la directive no 3;
- #12 Fournir, installer et mettre en route un nouveau variateur de vitesse pour la pompe P-3; Installer et mettre en route un variateur de vitesse fourni par la Ville pour la pompe P-4; Raccorder toutes les thermistances des pompes P-1 à P-4 aux variateurs de vitesse concernés. Référence : Directive 016.

Considérant que ces avis de changements seront payés à même le budget de contingences prévu au projet, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prendre acte des avis de changements présentés et de les approuver.

2013-10-318

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – OCTOBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à MP Éco Inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 540 923,64 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 6.

Que cette dépense soit imputée au Règlement 826.

2013-10-319

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI D'UN MANDAT D'ANALYSE DE SCÉNARIO IMMOBILIER POUR LA VALORISATION DES TERRAINS À DÉVELOPPER À L'ANGLE DU BOULEVARD PINCOURT ET DE LA 5^E AVENUE

Considérant les recommandations de la direction générale, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'accepter l'offre de service de la compagnie « DEMARCOM », pour un mandat d'analyse de scénario immobilier pour la valorisation des terrains à développer à l'angle du boulevard Pincourt et de la 5^e Avenue, pour un montant de 20 695,50 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 02-135-00-411.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

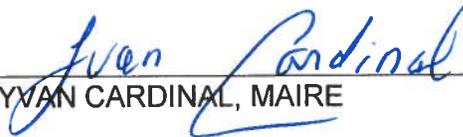
La période de questions a débuté à 20 h 26 et s'est terminée à 20 h 59.

2013-10-320

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21 h 00, de lever la séance du 1^{er} octobre 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


DANIELLE CARBONNEAU, GREFFIÈRE
ADJOINTE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 12 novembre 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Diane Boyer, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Était aussi présent : M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

2013-11-321

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de novembre 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 41 et s'est terminée à 19 h 45.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Monsieur le Maire, Yvan Cardinal, dépose son rapport sur la situation financière de la Ville de Pincourt en conformité avec l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes.

2013-11-322

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2013-11-323

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2013.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-11-324

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'octobre 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-11)

2013-11-325

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois d'octobre 2013 conformément au Règlement numéro 716.

2013-11-326

SUJET : PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport du maire sur la situation financière de la Ville soit publié dans le bulletin municipal Info-Pincourt.

2013-11-327

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT DES LOGICIELS ET PROGICIELS COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2014 AUPRÈS D'ACCEO SOLUTIONS

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le renouvellement du contrat de support des logiciels et progiciels comptable pour l'année 2014 auprès d'ACCEO Solutions pour un montant de 35 339,71 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-136-00-417.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-11-328

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'octobre 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-11-329

SUJET : ADOPTION DU BUDGET 2014 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2014 DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget 2014 de la Régie de l'eau de l'Île Perrot et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2014 pour une somme de 1 409 358 \$.

D'imputer ce montant aux postes budgétaires 02-412-00-810 et 02-412-00-920.

2013-11-330

SUJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE ACCIDENT DES BÉNÉVOLES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2014

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le renouvellement avec Aon Parizeau inc. pour l'année 2014 du contrat d'assurance SSQ, Société d'assurance inc. « Accident des bénévoles » numéro 1LW60, pour une prime totale de 2 289 \$ taxes incluses.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2014.

2013-11-331

SUJET : ASPHALTAGE DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL, DES CORRIDORS SCOLAIRES MULTIFONCTIONS

Considérant l'appel d'offres 2013-17 et l'analyse des soumissions par le directeur des Travaux publics;

Considérant l'autorisation du Ministre des Transports d'accorder à la Ville de Pincourt une aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal – amélioration du réseau de corridors scolaires multifonctions;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que dans le cadre de cette subvention, les travaux doivent être effectués au cours de l'année budgétaire 2013, 2014;

Considérant que cette subvention couvre 100 % des frais; il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'exécution des travaux d'asphaltage des corridors scolaires multifonctions pour un montant n'excédant pas 43 630,52 \$ toutes taxes incluses, pour le projet 655, au poste budgétaire 22-300-10-655 et pour un montant n'excédant pas 19 642,02 \$ toutes taxes incluses, au poste budgétaire 22-300-10-771, auprès du fournisseur « Les Pavages Asphalté Inc. », plus bas soumissionnaire conforme.

2013-11-332

SUJET : AUTORISATION DE LOCATION CRÉDIT-BAIL POUR UN VÉHICULE HIVERNAL SUR CHENILLES MUNI D'UN CHASSE-NEIGE FRONTAL, D'UNE SOUFFLEUSE ET D'UN ÉPANDÉUR D'ABRASIF POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES PASSAGES PIÉTONNIERS

Considérant l'appel d'offres 2013-18 et l'analyse des soumissions par le directeur des Travaux publics, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la location crédit-bail d'un véhicule hivernal sur chenille muni d'un chasse-neige frontal, d'une souffleuse et d'un épandeur d'abrasif pour l'entretien des trottoirs et des passages piétonniers auprès d'Équipements Plannord Ltée, plus bas soumissionnaire conforme.

Qu'une dépense de 3 228,92 \$ par mois pour 60 mois, toutes taxes incluses, soit imputée au poste budgétaire 02-315-00-513. La valeur de rachat est de 35 002,57 \$, taxes en sus.

2013-11-333

SUJET : GRILLES TARIFAIRES – BIBLIOTHÈQUE ET LOCAUX/TERRAINS SPORTIFS

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter les grilles tarifaires pour les services de bibliothèque et la location des locaux/terrains sportifs selon les documents déposés.

2013-11-334

SUJET : AUTORISATION DE BARRAGE ROUTIER – LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

PROPOSÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser Moisson Sud-Ouest à tenir un barrage routier au profit de la Grande Guignolée des Médias le jeudi 5 décembre 2013 à l'intersection du boulevard de l'Île et de la 5^e avenue.

De transmettre copie de la présente au service de police de la Sûreté du Québec.

2013-11-335

SUJET : SIGNATURE DE CONTRAT AVEC IMPRIMERIE DES ÉDITIONS VAUDREUIL POUR L'IMPRESSION DES PUBLICATIONS LOISIRS POUR LES ANNÉES 2014 ET 2015

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le greffier, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat entre Imprimerie des Éditions Vaudreuil et la Ville de Pincourt pour l'impression des publications loisirs pour les années 2014 et 2015.

D'autoriser une dépense annuelle de 11 588,33 \$ pour 2014 et de 11 934,41 \$ pour 2015, toutes taxes incluses.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-710-00-345.

2013-11-336

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2013-104 « ACHAT D'UN COMPRESSEUR D'AIR RESPIRABLE »

Considérant l'appel d'offres 2013-14 et l'analyse des soumissions faite par le directeur des Services d'urgence et de protection incendie, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un compresseur d'air respirable auprès de « Compresseurs GB Plus inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant maximal de 35 232,94 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-091.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 3 523,29 \$ à compter de l'exercice financier 2014.

2013-11-337

SUJET : APPROBATION DES PROJETS N^{OS} G98606 ET H00000A – BELL

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'entériner l'approbation des projets n^{os} G98606 et H00000A soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2013-11-338

SUJET : MANDAT À LA FIRME « GÉNIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE » -
SECTEUR POINTE-AUX-RENARDS – CARACTÉRISATION
ENVIRONNEMENTALE COMPLÉMENTAIRE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De ratifier le mandat donné à la firme « Génivar Société en commandite » pour la réalisation d'une caractérisation environnementale complémentaire du secteur Pointe-aux-Renards.

D'autoriser le paiement des frais relatifs pour une somme de 22 880,03 \$ toutes taxes incluses à même le poste budgétaire 02-610-00-411 financé par le « dépôt MDDEFP » réservé.

2013-11-339

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2013-09-281 « OCTROI
DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA
CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS DES INFRASTRUCTURES DU
PROJET POINTE-AUX-RENARDS – APPEL D'OFFRES 2013-09 »

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De remplacer le paragraphe « Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411. »

Par le paragraphe suivant :

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

2013-11-340

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) MICHEL DE BELLEFEUILLE EXCAVATION INC.

Pour le projet AT-2012-03, la somme de 18 090,39 \$ toutes taxes incluses représentant le remboursement de la retenue de 10 % pour la canalisation de fossés sur les rues Huneault, St-Amour et place Rousseau.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-037.

B) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet AT-2012-04, la somme de 1 149,75 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif et final no 6 pour les honoraires professionnels de génie pour le projet d'une aire de jeux d'eau au parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-044 et financée par le surplus réservé.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

C) CDGU INGÉNIERIE URBAINE

Pour le projet 2013-09, la somme de 3 161,81 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif no 1 pour la préparation des plans et devis du projet Pointe-aux-Renards.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

2013-11-341

SUJET : AUTORISATION À MYLÈNE CORBEIL, PRODUCTRICE DÉLÉGUÉE –
TOURNAGE CINÉMATOGRAPHIQUE

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver, en vertu de l'article 3.1 du règlement numéro 718, l'utilisation d'une partie du territoire située sur le chemin Duhamel, secteur route 20, par Mylène Corbeil, productrice déléguée pour la tenue d'un tournage cinématographique les 23 et 24 novembre 2013.

2013-11-342

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PROJET « RONA » 1200,
BOULEVARD DU TRAVERSIER (LOT 5 290 443) – AUGMENTATION
DE LA HAUTEUR MAXIMALE AUTORISÉE POUR DES CLÔTURES

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure formulée par le propriétaire du lot 5 290 443;

CONSIDÉRANT l'analyse des divers documents soumis suivant la séance du 10 septembre 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette dérogation mineure;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 19 octobre 2013 du journal Première Édition, il est

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accorde la dérogation mineure demandée et autorise l'installation des clôtures d'une hauteur maximale de 3,65 mètres autour des espaces utilisés pour l'entreposage extérieur de marchandises pour le projet Rona sur le boulevard du Traversier (lot 5 290 443).

2013-11-343

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 86, RUE RADISSON
(LOT 1 723 398) – AUTORISATION D'UNE PISCINE CREUSÉE ET
D'UN FILTREUR EN COUR AVANT, RÉDUCTION DE LA MARGE
APPLICABLE À UNE GALERIE, RÉDUCTION DE LA MARGE
APPLICABLE À UNE REMISE ET RÉGULARISATION DE LA
DISTANCE DE 1,78 MÈTRE ENTRE LADITE REMISE ET LE BÂTIMENT
PRINCIPAL

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure formulée par le propriétaire du 86, rue Radisson (lot 1 723 398);

CONSIDÉRANT l'analyse des divers documents soumis suivant la séance du 10 septembre 2013;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette dérogation mineure;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 19 octobre 2013 du journal Première Édition, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accorde la dérogation mineure demandée concernant la présence d'une piscine creusée et d'un filtreur de piscine en cour avant, la réduction de la marge applicable à une galerie existante, la réduction de la marge applicable à une remise existante et la régularisation de la distance de 1,78 mètres entre ladite remise et le bâtiment principal au 86, rue Radisson (lot 1 723 398).

2013-11-344 SUJET : DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville de Pincourt.

2013-11-345 AVIS DE MOTION - TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement décrétant les taux de taxation pour l'année 2014 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-11-346 AVIS DE MOTION - TARIF DE COMPENSATION POUR LE SERVICE DE COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement décrétant le tarif de compensation pour le service de collecte, transport et disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des déchets recyclables pour l'année fiscale 2014 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-11-347 AVIS DE MOTION - TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUT POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement décrétant le tarif de compensation pour les services d'eau et d'égout pour l'année fiscale 2014 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-11-348

AVIS DE MOTION - TAXE FONCIÈRE ANNUELLE BASÉE SUR LA SUPERFICIE DE TOUS LES IMMEUBLES IMPOSABLES POUR ACQUITTER EN 2014 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement pour décréter l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2014 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-11-349

AVIS DE MOTION - TAXE FONCIÈRE BASÉE SUR LA SUPERFICIE DE TOUS LES BIENS-FONDS IMPOSABLES POUR ACQUITTER EN 2014 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA S.Q.A.E.

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement pour décréter l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2014 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E., sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2013-11-350

SUJET : CESSION DES LOTS 4 210 998 et 4 425 818

Considérant la finalisation du développement immobilier Seigneurie de Pincourt réalisé par l'entreprise Allard-Ménard.

Considérant l'article 17 du protocole d'entente, approuvé par la résolution 2007-09-332, qui prévoit que le promoteur cédera, libres de tous droits réels ou de créances prioritaires, pour la somme nominale d'un dollar (1 \$) les rues et fonds de rues à la Ville :

Considérant que le lot 4 210 998 est une rue devant être cédée à la Ville;

Considérant que l'entreprise Allard-Ménard désire aussi céder le lot vacant 4 425 818;

**PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le greffier, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, l'acte de cession des lots 4 210 998 et 4 425 818 en faveur de la Ville de Pincourt.

2013-11-351

SUJET : NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS DE NOVEMBRE 2013 À OCTOBRE 2015

**PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que les maires suppléants soient nommés comme suit :



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Périodes	Conseillers	District
Novembre 2013 à février 2014 incl.	Madame Denise Bergeron	2
Mars 2014 à juin 2014 incl.	Monsieur Jim Miron	5
Juillet 2014 à octobre 2014 incl.	Madame Diane Boyer	4
Novembre 2014 à février 2015 incl.	Monsieur Sam Ierfino	3
Mars 2015 à juin 2015 incl.	Monsieur Alexandre Wolford	1
Juillet 2015 à octobre 2015	Monsieur René Lecavalier	6

2013-11-352

SUJET : NOMINATION DU DÉLÉGUÉ ET DU DÉLÉGUÉ SUBSTITUT AU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT LA PRESQU'ÎLE ET À TRANSPORT SOLEIL ET DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que monsieur le conseiller Jim Miron soit nommé délégué pour siéger au nom du conseil municipal de la Ville de Pincourt au Conseil intermunicipal de transport La Presqu'Île et à Transport Soleil;

Que monsieur le conseiller René Lecavalier soit nommé délégué substitut pour siéger au nom du conseil municipal de la Ville de Pincourt au Conseil intermunicipal de transport La Presqu'Île et à Transport Soleil;

Que madame la conseillère Diane Boyer soit nommée déléguée pour siéger au nom du conseil municipal à la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2013-11-353

SUJET : NOMINATION DES SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES (MRC)

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que tous les membres du conseil municipal, mesdames Denise Bergeron et Diane Boyer, messieurs Alexandre Wolford, Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier, soient nommés à titre de substituts au Conseil d'administration de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRC).

2013-11-354

SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DES INFRASTRUCTURES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA RELOCALISATION DU BRANCHEMENT DU COMPLEXE SPORTIF DE PINCOURT



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant la subdivision du lot 2 744 712 en quatre (4) lots soient les lots 5 322 860, 5 381 050, 5 381 051 et 5 322 862;

Considérant que le Complexe sportif de Pincourt est localisé sur le lot 5 381 050, mais que son branchement actuel est localisé en partie sur le lot 5 322 860;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Ville de conserver ou vendre le lot 5 322 860 sans servitude;

Considérant que l'estimation préliminaire du coût des travaux est de 40 000 \$ taxes incluses, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice des infrastructures à aller en appel d'offres sur invitation pour la relocalisation du branchement du Complexe sportif de Pincourt.

2013-11-355

SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DES INFRASTRUCTURES À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « VÉLOCE II » POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR ET D'UN SENTIER POLYVALENT SUR LA RUE BELLEVUE

Considérant la problématique de circulation et de sécurité aux abords de l'école Notre-Dame-de-Lorette;

Considérant le programme de subvention « Véloce II » favorisant, entre autres, le développement des transports actifs dans les périmètres urbains ainsi que le développement de la Route verte et de ses embranchements;

Considérant le plan d'aménagement proposé par le Service des infrastructures, il est

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice des Infrastructures à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme « Véloce II » pour l'aménagement d'un trottoir et d'un sentier polyvalent sur la rue Bellevue.

2013-11-356

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à MP Éco Inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de l'usine de traitement des eaux usées, la somme de 537 782,66 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 7.

Que cette dépense soit imputée au Règlement 826.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

B) Paiement à effectuer à Constructions R.D.J. inc.

Pour le projet de réaménagement de l'hôtel de Ville (lot 1) et de l'Omni-Centre de Pincourt (lot 2), la somme de 79 056,07 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 1.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste budgétaire 22-100-20-722.

2013-11-357

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ACHAT DE DIVERS ÉQUIPEMENTS ET OCTROI DE DIVERS CONTRATS DE SERVICES POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE L'OMNI-CENTRE

Considérant le contrat octroyé à Constructions R.D.J. inc. par la résolution 2013-09-268 pour le réaménagement de l'hôtel de Ville et de l'Omni-Centre;

Considérant que des achats de divers équipements et l'octroi de divers contrats de services liés aux travaux sont requis, il est

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de divers équipements et l'octroi de divers contrats de services pour le projet de réaménagement de l'hôtel de Ville et de l'Omni-Centre, auprès de divers fournisseurs, et ce, après vérification des prix auprès de plusieurs fournisseurs pour un montant maximal de 2 000 \$ taxes incluses pour l'hôtel de Ville à imputer au poste budgétaire 22-100-20-722 ainsi que pour un montant de 2 000 \$ taxes incluses pour l'Omni-Centre à imputer au poste budgétaire 22-100-20-723.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

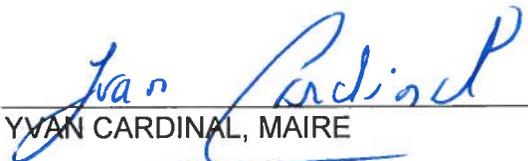
La période de questions a débuté à 20 h 53 et s'est terminée à 21 h 53.

2013-11-358

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21 h 55, de lever la Séance ordinaire du 12 novembre 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^{re} ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 10 décembre 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Diane Boyer, messieurs les conseillers, Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Était aussi présent : M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Monsieur le conseiller Alexandre Wolford était absent

2013-12-359

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de décembre 2013.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 34 et s'est terminée à 19 h 37.

2013-12-360

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2013, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

2013-12-361

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2013.

2013-12-362

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de novembre 2013 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Liste numéro MP-2013-12)

2013-12-363 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de novembre 2013 conformément au Règlement numéro 716.

2013-12-364 SUJET : NOMINATION DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER À DIVERS COMITÉS

PROPOSÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les élus suivants soient nommés pour siéger au nom du conseil municipal de la Ville de Pincourt aux comités ci-après :

Comité de Politique de développement social	
Jeunesse	M. Yvan Cardinal
	M. Alexandre Wolford
Interculturel	M. René Lecavalier

Comité de Ville en santé	Mme Denise Bergeron
---------------------------------	---------------------

Comité consultatif d'urbanisme	M. Sam Ierfino
---------------------------------------	----------------

2013-12-365 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de novembre 2013 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2013-12-366 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DE L'ALLOCATION DE DÉPART À MESSIEURS STÉPHANE BOYER, ANDRÉ D'ARAGON, JOHN KINNEAR ET MICHEL PRATTE, CONSEILLERS SORTANTS

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le paiement de l'allocation de départ à Messieurs Stéphane Boyer, André D'Arçon, John Kinnear et Michel Pratte, conseillers sortants, conformément à l'article 30.1 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

2013-12-367

SUJET : TARIF D'HONORAIRES POUR L'ÉMISSION DE CERTIFICATS DE TAXES

PROPOSÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter un tarif d'honoraires de 25 \$, non taxable, exigible à compter du 1^{er} janvier 2014, pour l'émission de certificats de taxes par la Ville, et de 18 \$, non taxable, par le service Immonet pour les utilisateurs ayant un abonnement, et de 25 \$, non taxable, par le service Immonet pour les utilisateurs occasionnels.

2013-12-368

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS GÉNÉRAL – PROJET SPÉCIAL LSC-2013-08 – ACHAT DE CAUSEUSES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Considérant l'approbation du projet spécial LSC-2013-08 : Achat de causeuses pour la bibliothèque

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de causeuses auprès de Sears Canada, pour faire suite à une recherche de prix, pour une somme de 2 379,89 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds général et soit imputée au poste comptable 03-600-70-000.

2013-12-369

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – PROJET LSC-2013-04 – ACHAT D'APPAREILS DE SONORISATION POUR L'OMNI-CENTRE

Considérant l'approbation du projet spécial LSC-2013-04 : Achat d'appareils de sonorisation et accès sans fil à l'Omni-Centre

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'appareils de sonorisation pour l'Omni-Centre auprès de Simple Vu, pour faire suite à une recherche de prix, au montant de 7 357,25 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-060.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 472,45 à compter de l'exercice financier 2014.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-12-370

SUJET : AUTORISATION – HIVER EN FÊTE 2014

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de l'activité « Hiver en Fête » au parc Olympique le samedi 1^{er} février 2014 et de permettre les activités suivantes :

- campement scout avec feu de joie (nuit du 31 janvier au 1^{er} février)
- tours de traîneaux de chevaux (circuit routier)
- tours de traîneaux de chiens
- vente d'articles promotionnels et kiosque de restauration
- mini-ferme
- circulation et stationnement de véhicules de service
- animation et jeux divers
- cerfs-volants acrobatiques
- pêche sur glace
- « go-carts » à pédales
- disc-golf

2013-12-371

SUJET : SIGNATURE DE CONTRAT AVEC J-BEL-AIR ENR. POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PINCOURT POUR L'ANNÉE 2014.

PROPOSÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, ou, en son absence, le maire suppléant, et M^e Etienne Bergevin-Byette, greffier, ou, en son absence, madame Danielle Carbonneau, assistante-greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt le contrat entre J-Bel-Air Enr., pour faire suite à une recherche de prix, et la Ville de Pincourt pour l'entretien ménager de la bibliothèque de Pincourt pour l'année 2014.

D'autoriser une dépense annuelle de 12 000 \$, exempte de taxes.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-770-00-551.

2013-12-372

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2006-06-221 « DÉSIGNATION DES OFFICIERS RESPONSABLES DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 772 – RÈGLEMENT RELATIF À LA PRÉVENTION DES INCENDIES »

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De modifier le nom « *Services d'urgence et de sécurité incendie* »

Par :

Services d'urgence et de protection incendie

De remplacer la dernière ligne « *Les officiers des Services d'urgence et de sécurité incendie* »



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Par la ligne suivante :

Les officiers et les préventionnistes des Services d'urgence et de protection incendie.

2013-12-373 SUJET : DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 11 NOVEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
ET RÉSC LU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt par le greffier, M^e Etienne Bergevin Byette, du compte rendu relatif à la vente pour non-paiement de taxes du 11 novembre 2013.

2013-12-374 SUJET : DÉPÔT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL EN 2014

PROPOSÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSC LU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt par le greffier, M^e Etienne Bergevin Byette, du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2014.

2013-12-375 SUJET : NOMINATION DES GESTIONNAIRES CHARGÉS DE L'ÉVALUATION DE RENDEMENT DES SOUMISSIONNAIRES

Considérant les modifications législatives permettant d'évaluer le rendement des fournisseurs ou entrepreneurs;

Considérant qu'une évaluation de rendement insatisfaisante permet à la Ville de refuser la soumission d'un fournisseur ou d'un entrepreneur ayant obtenu une évaluation de rendement insatisfaisant, il est

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSC LU À L'UNANIMITÉ

De nommer Madame Isabel Boulay, Monsieur Michel Perrier, M^e Etienne Bergevin Byette, Monsieur Jean-Marc Guy et Monsieur Richard Dubois chargés de l'évaluation de rendement des contrats municipaux.

2013-12-376 SUJET : PAIEMENT MENSUEL – DÉCEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSC LU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à MP Éco inc.

Pour le projet de mise à niveau des équipements de la station d'épuration, la somme de 456 087,13 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 8.

Que cette dépense soit imputée au Règlement 826.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

B) Paiement à effectuer à Construction R.D.J. inc.
Pour le projet de réaménagement de l'hôtel de Ville (lot 1) et de l'Omni-Centre de Pincourt (lot 2), la somme de 110 334,66 \$ toutes taxes incluses, représentant le paiement du décompte progressif no 2.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste budgétaire 22-100-20-722.

2013-12-377

SUJET : ENTÉRINER LA SIGNATURE PAR LA DIRECTRICE DES INFRASTRUCTURES D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME VELOCE II POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR SUR LES RUES BAYVIEW ET SHAMROCK

Considérant la problématique de circulation et de sécurité aux abords de l'école St-Patrick;

Considérant l'agrandissement projeté de l'école St-Patrick;

Considérant les discussions entre la Ville et l'école St-Patrick pour modifier le lieu de débarcadère des autobus scolaires;

Considérant le programme de subvention Veloce II favorisant, entre autres, le développement des transports actifs dans les périmètres urbains ainsi que le développement de la Route verte et de ses embranchements;

Considérant le plan d'aménagement proposé par le Service des infrastructures, il est

PROPOSÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature par la directrice des Infrastructures d'une demande de subvention dans le cadre du programme Veloce II pour l'aménagement d'un trottoir sur les rues Bayview et Shamrock.

2013-12-378

SUJET : ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS ET RÉSIDUS VERTS

Considérant que le contrat de collecte, transport et disposition des déchets et des résidus encombrants prend fin au 31 décembre 2013;

Considérant les résolutions suivantes reliées à la collecte des feuilles :

- 2012-06-189 (acceptation de la Ville de Pincourt de procéder à un appel d'offres en regroupement – No 401-110-12-41);
- 2012-10-308 (adjudication du contrat pour la collecte des résidus verts);
- 2012-12-376 (modification du mode de facturation pour la disposition);

Considérant que le contrat de collecte, transport et disposition des résidus verts prend fin au 31 décembre 2013 (excluant les années d'option) et que l'entrepreneur a été avisé que les villes ne se prévalaient pas des années d'option;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que la Ville de Pincourt n'a pas reçu d'information de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRC) concernant l'exercice de compétence pour les résidus verts/feuilles en 2014;

Considérant la résolution 2013-09-275 (mandat à la Ville de L'Île-Perrot pour procéder à un appel d'offres en regroupement pour la collecte, le transport et la disposition des déchets, résidus encombrants et résidus verts pour les années 2014, 2015 et 2016, ainsi que pour les années 2017 et 2018 sur une base optionnelle);

Considérant que la Ville de L'Île-Perrot a reçu 2 soumissions et que le plus bas soumissionnaire a présenté une soumission conforme au prix de 15 937 052,07 \$ pour le regroupement pour cinq (5) ans;

Considérant que chacune des villes membres de ce regroupement est responsable de l'attribution du contrat pour son territoire, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville accepte la soumission déposée par Services Matrec inc., 4 chemin du Tremblay, Boucherville, J4B 6Z5, pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques, volumineux et verts pour les villes de L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt et Vaudreuil-Dorion pour les années 2014 à 2016 avec option pour les années 2017 et 2018, et ce, pour un montant potentiel pour les cinq (5) années, pour toutes les villes membres de 15 937 052,07 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres No 2013-12PUB.

Que la Ville adjuge à Services Matrec inc., conformément à la soumission déposée, le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques, volumineux et verts pour la Ville de Pincourt pour les années 2014, 2015 et 2016, et ce aux prix unitaires suivants, valables pour toutes les villes du regroupement (correspondant à la page E.27 du devis, chapitre E – Formule de soumission, tableau 8.5 Bordereau – Regroupement des 4 municipalités) :

2014	Collecte et transport	Disposition
Type de contenants	\$/unité d'occupation desservie/an	\$/tonne/an
Bacs roulants 360 litres (52 collectes/an) - déchets	34,43	50,50
Conteneurs avec location (52 collectes/an) - déchets	40,92	
Conteneurs sans location (52 collectes/an) - déchets	40,92	
Conteneurs semi-enfouis (52 collectes/an) - déchets	63,95	
Résidus encombrants (16 collectes/an)	6,77	
Résidus verts (5 collectes par an) en sacs	3,07	73,50
Fourniture de bacs roulants 360 litres/an - déchets	65 (prix par bac)	-----



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2015	Collecte et transport	Disposition
Type de contenants	\$/unité d'occupation desservie/an	\$/tonne/an
Bacs roulants 360 litres (52 collectes/an) - déchets	34,43	51,00
Conteneurs avec location (52 collectes/an) - déchets	40,92	
Conteneurs sans location (52 collectes/an) - déchets	40,92	
Conteneurs semi-enfouis (52 collectes/an) - déchets	63,95	
Résidus encombrants (16 collectes/an)	6,77	
Résidus verts (5 collectes par an) en sacs	3,07	74,50
Fourniture de bacs roulants 360 litres/an - déchets	65 (prix par bac)	-----

2016	Collecte et transport	Disposition
Type de contenants	\$/unité d'occupation desservie/an	\$/tonne/an
Bacs roulants 360 litres (52 collectes/an) - déchets	34,89	52,00
Conteneurs avec location (52 collectes/an) - déchets	40,92	
Conteneurs sans location (52 collectes/an) - déchets	40,92	
Conteneurs semi-enfouis (52 collectes/an) - déchets	63,95	
Résidus encombrants (16 collectes/an)	6,82	
Résidus verts (5 collectes par an) en sacs	3,09	75,50
Fourniture de bacs roulants 360 litres/an - déchets	65 (prix par bac)	-----

Sous réserve des dispositions de l'appel d'offres concernant la collecte potentielle des résidus verts et/ou la collecte à 3 voies de la MRC;

Que les villes du regroupement continuent à exercer leur compétence pour la collecte, le transport et la disposition des résidus verts en 2014;

Que la présente résolution soit transmise aux villes du regroupement et à la MRC;

Que cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-420-00-491, 02-420-00-490 et 02-420-00-496.

2013-12-379

SUJET : AUTORISATION DE SOUMETTRE UNE DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, FAUNE ET PARCS (MDDEFP) EN VERTU DE L'ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE MODERNISATION DU POSTE DE POMPAGE SP-3



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant qu'une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* est requise dans le cadre du projet de modernisation du poste de pompage SP-3;

Considérant le mandat accordé à la firme Génivar, par la résolution no 2009-09-306, pour la préparation des plans et devis du projet, il est :

PROPOSÉ PAR Madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la firme Génivar à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs (MDDEFP) en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

D'autoriser la firme Génivar à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

2013-12-380

SUJET : ENGAGEMENT À TRANSMETTRE AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, FAUNE ET PARCS (MDDEFP), AU PLUS TARD SOIXANTE (60) JOURS APRÈS LA FIN DES TRAVAUX, UNE ATTESTATION SIGNÉE PAR UN INGÉNIEUR QUANT À LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX AVEC L'AUTORISATION ACCORDÉE

Considérant qu'une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* est requise dans le cadre du projet de modernisation du poste de pompage SP-3, il est

PROPOSÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt s'engage à transmettre au Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs (MDDEFP), au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

2013-12-381

SUJET : MANDAT À LA FIRME GÉNIVAR POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I SUR LE TERRAIN DU FUTUR POSTE DE POMPAGE SP-3

Considérant qu'une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* est requise dans le cadre du projet de modernisation du poste de pompage SP-3;

Considérant le mandat accordé à la firme Génivar, par la résolution no 2009-09-306, pour la préparation des plans et devis du projet, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le mandat à la firme Génivar pour l'évaluation environnementale de site phase I sur le terrain du futur poste de pompage SP-3 selon leur offre déposée.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le paiement des frais relatifs pour une somme de 2 471,96 \$ toutes taxes incluses à même le poste budgétaire 22-400-40-087 financé par le « dépôt MDDEFP » réservé.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

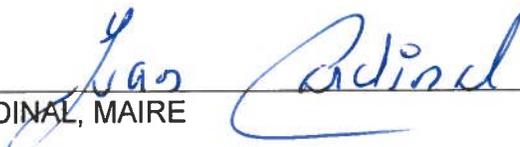
La période de questions a débuté à 20 h 18 et s'est terminée à 20 h 31.

2013-12-382

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR Monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Diane Boyer, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 31, de lever la Séance ordinaire du 10 décembre 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 17 décembre 2013**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Diane Boyer, messieurs les conseillers, Alexandre Wolford, Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Était aussi présent : M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 17 décembre 2013
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 décembre 2013
3. Adoption du budget d'opération pour l'année fiscale 2014
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2014-2015-2016
- 5 a) Adoption du règlement numéro 834 – Règlement décrétant l'imposition des taux de taxe foncière générale pour l'année fiscale 2014
- 5 b) Adoption du règlement numéro 835 - Règlement décrétant le tarif pour le service de collecte, transport et disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des déchets recyclables pour l'année fiscale 2014
- 5 c) Adoption du règlement numéro 836 - Règlement pour fixer la taxe d'eau et un tarif pour le service d'égout pour l'année fiscale 2014
- 5 d) Adoption du règlement numéro 577A-2014 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2014 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot
- 5 e) Adoption du règlement numéro 577E-2014 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale sur la base de la superficie des biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2014 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E.
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire.

CERTIFICAT

Je soussigné, ETIENNE BERGEVIN BYETTE, greffier de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-12-383

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR monsieur René Lecavalier, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance extraordinaire du 17 décembre 2013.

Monsieur le maire informe l'assistance que l'adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2014, 2015 et 2016 est reportée à une séance ultérieure. Ce point est donc retiré de l'ordre du jour.

2013-12-384

SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 décembre 2013.

2013-12-385

SUJET : ADOPTION DU BUDGET D'OPÉRATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

PROPOSÉ PAR monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget d'opération pour l'année fiscale 2014 comme suit :

	<u>Budget 2014</u>
<u>Revenus</u>	
Taxes	17 267 800 \$
Paiements tenant lieu de taxes	325 900 \$
Transferts	173 500 \$
Services rendus	1 053 600 \$
Imposition de droits	496 700 \$
Amendes et pénalités	140 400 \$
Intérêts	323 300 \$
Autres revenus	10 500 \$
	<u>19 791 700 \$</u>
<u>Charges</u>	
Administration générale	2 383 950 \$
Sécurité publique	3 328 300 \$
Transport	3 968 200 \$
Hygiène du milieu	4 682 750 \$
Santé et bien-être	105 750 \$
Aménagement, urbanisme et développement	636 650 \$
Loisirs et culture	2 964 800 \$
Frais de financement	577 800 \$
	<u>18 648 200 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	<u>1 143 500 \$</u>



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Conciliation à des fins fiscales

Financement

Remboursement de la dette à long terme (1 551 100 \$)

Affectations

Activités d'investissement 0 \$
Surplus accumulé affecté 635 300 \$
Réserves financières et fonds réservés (227 700 \$)
(1 143 500 \$)

Surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales

Ø

2013-12-386

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 834 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

PROPOSÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Alexandre Wolford, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 834, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 834 – Règlement décrétant l'imposition des taux de taxe foncière générale pour l'année fiscale 2014.

2013-12-387

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 835 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE TARIF POUR LE SERVICE DE COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Wolford, conseiller
APPUYÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 835, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 835 – Règlement décrétant le tarif pour le service de collecte, transport et disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des déchets recyclables pour l'année fiscale 2014.

2013-12-388

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 836 - RÈGLEMENT POUR FIXER LA TAXE D'EAU ET UN TARIF POUR LE SERVICE D'ÉGOUT POUR L'ANNÉE FISCALE 2014

PROPOSÉ PAR madame Diane Boyer, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 836, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 836 – Règlement pour fixer la taxe d'eau et un tarif pour le service d'égout pour l'année fiscale 2014.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2013-12-389

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577A-2014 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE FONCIÈRE BASÉE SUR LA SUPERFICIE DE TOUS LES IMMEUBLES IMPOSABLES, TELS QUE MONTRÉS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR, POUR ACQUITTER EN 2014 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

PROPOSÉ PAR monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 577A-2014, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 577A-2014 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2014 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2013-12-390

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577E-2014 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE SUR LA BASE DE LA SUPERFICIE DES BIENS-FONDS IMPOSABLES, TELS QUE MONTRÉS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR, POUR ACQUITTER EN 2014 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA S.Q.A.E.

PROPOSÉ PAR madame Denise Bergeron, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Sam Ierfino, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 577E-2014, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 577E-2014 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale sur la base de la superficie des biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2014 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 50 et s'est terminée à 20 h 45.

2013-12-391

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2013

PROPOSÉ PAR monsieur Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur René Lecavalier, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 45, de lever la séance extraordinaire du 17 décembre 2013.


YVAN CARDINAL, MAIRE


M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER